

**COMMISSION BANCAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL  
EXERCICE 2011**



*Rapport de la*  
**Commission Bancaire  
de l'Afrique Centrale**  
*Pour l'année 2011*

**E**n vertu de la Convention du 16 octobre 1990 portant création d'une Commission Bancaire en Afrique Centrale, modifiant la Convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est l'un des organes chargés de la mise en œuvre de la coopération monétaire entre les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :

- la République du Cameroun,
- la République Centrafricaine,
- la République du Congo,
- la République Gabonaise,
- la République de Guinée Equatoriale,
- et la République du Tchad.

La COBAC est chargée, dans les conditions fixées par l'annexe à la Convention du 16 octobre 1990, de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les Autorités nationales, par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ou par elle-même et qui leur sont applicables, et de sanctionner les manquements constatés.

En particulier, la COBAC contrôle les conditions d'exploitation des établissements de crédit, veille à la qualité de leur situation financière et assure le respect des règles déontologiques de la profession.

Le présent rapport couvre les activités des établissements de crédit et de microfinance de la CEMAC, de la Commission Bancaire et de son Secrétariat Général durant la période allant du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011**.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

## SOMMAIRE

AVANT-PROPOS .....	7
MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE .....	10
ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE .....	11
LE SYSTÈME BANCAIRE DE LA CEMAC EN 2011 .....	14
1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2011 .....	15
2. STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE DE LA CEMAC À FIN DÉCEMBRE 2011 .....	20
3. L'ACTIVITÉ DES BANQUES EN 2011 .....	28
4. LA STRUCTURE FINANCIÈRE ET LES RISQUES .....	44
5. LA COTATION DES BANQUES EN 2011 .....	51
6. LES RÉSULTATS DES BANQUES EN 2011 .....	52
L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ..	59
7. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE .....	61
8. LES ACTIVITES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COBAC .....	64
9. COOPERATION INTERNATIONALE .....	68
ANNEXES .....	71





**AVANT-PROPOS**

L'environnement économique international est caractérisé en 2011 par un ralentissement généralisé de l'activité, du fait de la poursuite de la crise de la dette souveraine dans la Zone euro et aux États-Unis d'Amérique, en particulier au cours du deuxième semestre. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,8 % en 2011, contre 5,2 % en 2010.

Au cours de l'année 2011, la croissance s'est accélérée dans les pays de la CEMAC, grâce à la bonne tenue des cours des matières premières, à une demande intérieure soutenue, et à la fermeté du secteur non pétrolier, nonobstant le ralentissement économique observé dans les pays avancés

Profitant de cette dynamique économique, les établissements de crédit et de microfinance ont renforcé leur assise financière dans l'ensemble. Cependant, quelques structures peinent encore à assurer une gestion normale de leur exploitation.

Consécutivement à l'arrivée d'un groupe bancaire marocain dans la CEMAC, la COBAC a signé une Convention de coopération, d'échange d'informations et de coopération générale avec la Bank Al Maghrib. L'arrivée de ce groupe témoigne, à n'en point douter, de l'attractivité de notre sous-région. Dans cette perspective, la Commission Bancaire, dans sa mission de garantir la stabilité du système bancaire de la CEMAC, a continué d'exercer ses prérogatives de contrôle à travers les missions diligentées auprès des assujettis, ainsi que son pouvoir administratif par le biais notamment des décisions relatives aux avis conformes et aux autorisations préalables et de son pouvoir juridictionnel.

L'arsenal réglementaire de la COBAC sera bientôt complété par un texte sur le traitement des établissements de crédit en difficulté qui est en cours d'adoption.

S'agissant de la microfinance, le dispositif de contrôle permanent a été renforcé par l'implémentation du nouveau système de reporting des informations comptables et financières vers le Secrétariat Général de la COBAC.

En somme, la Commission Bancaire a continué à remplir au mieux sa mission ultime d'assurer la stabilité financière de notre sous-région.

**Lucas ABAGA NCHAMA**

**Gouverneur de la BEAC,  
Président de la COBAC**

# MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE<sup>1</sup>

## 1. Membres de droit

### *Le Gouverneur de la BEAC*

Lucas ABAGA NCHAMA,

*Président ou son Suppléant :*

TAHIR HAMID NGUILIN,  
Vice-Gouverneur de la BEAC

-

Louis ALEKA RYBERT

-

*ou leurs suppléants :*

Salomon Francis MEKE  
Juste-Valère OKOLOGO  
Yves CHARPENTIER

### *Les Censeurs de la BEAC*

## 2. Membres nommés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et juridique

**Cameroun**  
Titulaire  
Suppléant

Madame Agnès MANDENG  
Pierre Célestin MENOUNGA

**Centrafrique**  
Titulaire  
Suppléant

Francis-Mathieu NGANAWARA  
Louise Antoinette NGOZO KIRIMAT

**Congo**  
Titulaire  
Suppléant

Jean-Claude NGAMBOU  
Jildas NGONKOUA ABOULI

**Gabon**  
Titulaire  
Suppléant

Régis MOUKOUTOU  
Anicet OGANDAGA

**Guinée Equatoriale**  
Titulaire  
Suppléant

Eucario BAKALE ANGUE OYONA  
Silvestre MANSIELE BIKENE

**Tchad**  
Titulaire  
Suppléant

Bechir DAYE  
Mahamat Nour ASSADYA

**7<sup>e</sup> Membre Cameroun**  
Titulaire  
Suppléant

Henri MOUICHE NJINDOU  
Julien ABOUEM à BOULL

## 3. Représentants de la Commission Bancaire française désignés par le Gouverneur de la Banque de France

Titulaire  
Suppléant

Jean-Paul CAILLOT  
Gérard GRANBOULAN

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2011

# ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE<sup>2</sup>

<b>Secrétaire Général</b>	IDRISS AHMED IDRIS
<i>Conseillers du Secrétaire Général</i>	BARKA RATOU Ignace NGANGA Patrick LE CLERC
<i>Assistant du Secrétaire Général Secrétaire</i>	Eric Roland BELIBI Pétronille NTANG
<b>Secrétaire Général Adjoint</b>	
<i>Secrétaire</i>	Rafaël TUNG NSUE ATONIE Isabelle Zita
<b>Unité Informatique</b> <i>Chef de service</i>	Denis LENDJONDJO Guillaume Urbain MBEZELE Faustin Nazaire LOUDEGUE
<i>Agents</i>	
<b>Département de l'Inspection Bancaire</b> <i>Chef de Département</i>	TEDEBAY DJAH-BEIMNA
<i>Chef de mission</i>	Vladimir OMBOLO
<i>Adjoint au Chef de mission</i>	Jean-Jacques ONDO NDONG
<i>Inspecteurs</i>	Agapito NGUEMA ONA MBA Romeo BOUBA Stéphane ETOTOKE BIEMBA Breme MAHAMAT ZENE
<i>Agents</i>	Herman MENEST Georges NOAH MAN-MVELE BICHARA OUSMAN SAKER
<b>Département du Contrôle Permanent</b> <i>Chef de Département</i>	Joseph Henri IKORI à YOMBO
<i>Chefs de service</i>	Rufin Cyriaque ENGO GONZO Dieudonné PANZOU BAYONNE Marcelin GREBEBE Gapili POFINET Diane MAMALEPOT
<i>Agents</i>	Jean-Marie BELLA Marcel OMBOLO ANDELA Marius KONGOMBE Nelly NGAKO MONKAM Rita NKOMI VARGAS Maryse DEBENGUE NGANDZALA

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2011

**Département de la Réglementation et des Etudes**  
*Chef de Département*

*Adjoint au Chef de Département*

*Chef de service*

*Agents*

**Département Administratif et Juridique**  
*Chef de Département*

*Adjoint au Chef de Département*

*Chef de Service*

*Agents*

*Pool Secrétariat*

**Département de la Microfinance**  
*Chef de Département*

*Chefs de service*

*Agents*

Barthélemy KOUÉZO

Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA

Lionel BENINGA

Saintia KEGUIRI LENINGA  
Justin BEM  
Richard MBOUMA NDENGUE  
Josué DJOBLONA SEKNEWNA

Angel NDONGO ANDEME

Philippe AZEUFACK KEMTIO

Mathias MAVOUNGOU

Martine Augustine INACK  
Fabrice NANA TCHOUDJA  
Roger NDZALA NDZALA  
Joseph FOUA  
Mathias Parfait MISS NGOG  
SADJO DOCKO MBOUM

Adélaïde BEMEHEMIE

Alphonse NGBAKO

Mathurin SEDO  
Félix NDZIE

Solange OLINGA  
Laure SITCHEU  
Gabriella NGUERENEMO  
Marie Andrée MAGNIME  
Hilario Raul EYENE ONDO  
Ivan FEITON HAINAT  
Serge Honoré KALLA BELLE  
Jean-Marc MOUNIANA



**LE SYSTEME BANCAIRE  
DE LA CEMAC EN 2011**

## 1. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2011

### 1.1. La croissance de l'économie mondiale connaît un ralentissement

Le rythme de progression de l'activité économique mondiale s'est modéré au cours du second semestre 2011, en rapport avec les tensions persistantes sur les marchés financiers suite à la crise de la dette souveraine dans la Zone euro. Cette situation est aussi accentuée par le ralentissement de l'activité économique dans les pays émergents et en développement, sous l'effet de la détérioration de l'environnement extérieur et de l'affaiblissement de leur demande intérieure. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 3,8 % en 2011, contre 5,2 % en 2010.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance du PIB réel a été de 1,8 % en 2011 grâce à la vigueur des dépenses de consommation des ménages associée à une reconstitution des stocks du secteur privé. Le taux de chômage s'est établi à 8,5 % de la population active. Les prix à la consommation ont augmenté de 3,0 % en glissement annuel en liaison principalement avec la détente des prix de l'énergie.

Dans la Zone Euro, le taux de croissance du PIB réel a été de 1,6 % en 2011. En effet, la poursuite de la mise en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire, en relation avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine, a entraîné la détérioration des conditions financières. Dans ce contexte, le taux de chômage est resté élevé à 10,4 % en décembre 2011. S'agissant de l'inflation, l'indice des prix harmonisé à la consommation a légèrement baissé en glissement annuel à 2,7 % en décembre 2011, en relation avec le ralentissement des prix de l'énergie.

En Allemagne, le taux de croissance du PIB réel s'est fixé à 3 % en 2011. Le taux de chômage s'est établi à 5,5 % en décembre 2011, en dépit du ralentissement de l'activité économique. L'indice des prix à la consommation s'inscrit en hausse de 2,1 % en glissement annuel en décembre 2011.

En France, le taux de croissance a été de 1,6 % en 2011. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est inscrit à 2,5 % en décembre 2011, en rapport avec le ralentissement des prix de l'énergie. Le taux de chômage a atteint 9,9 % en décembre 2011, sous l'effet du ralentissement de l'activité économique.

Dans les pays émergents, quand bien même en repli, la croissance économique est restée soutenue grâce au dynamisme de la demande intérieure. Le taux de croissance s'est établi à 7,9 % en 2011. En ce qui concerne les prix, les tensions inflationnistes ont légèrement décéléré en relation avec la détente du prix de l'alimentation.

## **1.1. La croissance en Afrique subsaharienne demeure soutenue**

En Afrique subsaharienne, l'activité économique est restée dynamique avec une croissance du PIB réel qui s'est établie à 4,9 % en 2011, contre 5,0 % en 2010 en dépit du ralentissement mondial, limité à quelques pays.

### **1.2.1. La croissance est demeurée faible dans la zone UEMOA**

Les économies des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont évolué, au cours de l'année 2011, dans un environnement marqué par les conséquences économiques de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire et les incidences des mauvaises conditions météorologiques sur la production agricole dans la plupart des pays de l'Union. Sous l'effet conjugué de ces facteurs, le PIB a enregistré, en termes réels, une croissance de 1,0 % en 2011, contre 4,4 % en 2010. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est établi à 2,5% à fin décembre 2011, contre 3,9 % à fin décembre 2010.

Au niveau des finances publiques, l'année 2011 a été caractérisée globalement par une accentuation du déficit global, base engagements, hors dons, qui est estimé à 2 354,1 milliards, contre 1 877,2 milliards un an auparavant.

Les échanges extérieurs de l'UEMOA se sont soldés par un excédent global de 195,4 milliards en liaison avec l'importance des entrées de ressources extérieures en appui aux efforts de reconstruction de l'économie ivoirienne et d'investissement dans les autres Etats membres.

La situation monétaire est demeurée bien orientée, avec un renforcement des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur et une consolidation de la masse monétaire.

### **1.2.2. Les économies de la CEMAC se sont bien tenues**

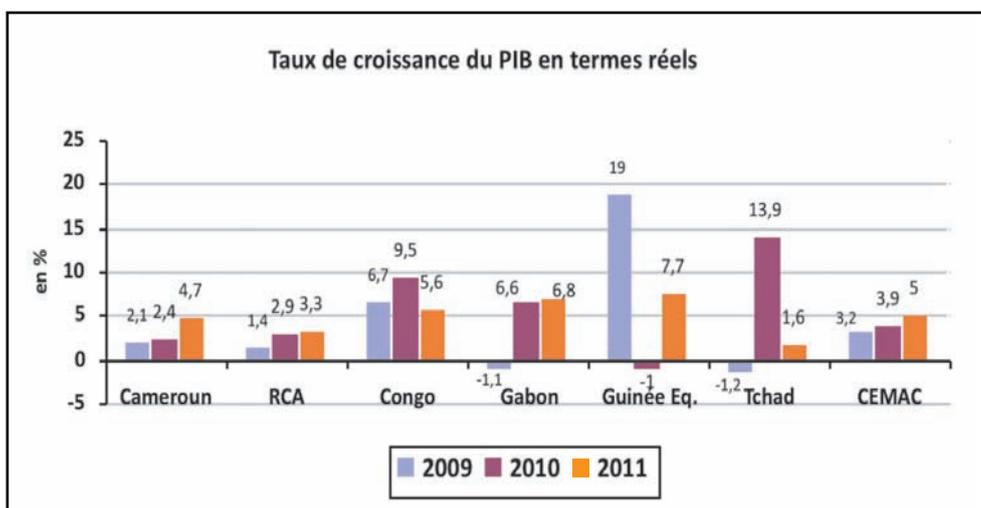
A l'instar de la situation économique d'ensemble en Afrique Subsaharienne, les économies de la CEMAC se sont globalement bien comportées en 2011, en rapport avec le dynamisme du secteur non pétrolier et le redressement du secteur pétrolier. Cette évolution a été également soutenue par la vigueur de la demande intérieure, grâce essentiellement à la poursuite des grands travaux d'investissements publics et privés ainsi qu'à l'accroissement des revenus des ménages.

La situation macroéconomique de la CEMAC en 2011, a été caractérisée par une augmentation du taux de croissance du PIB à 5,0 %, comparé à 3,9 % en 2010, une accentuation des pressions inflationnistes à 2,7 %, contre 1,6 % un an plus tôt, une amélioration du solde budgétaire, base

engagements, hors dons, de 1,0 % du PIB en 2010 à 3,7 % du PIB un an plus tard et une réduction du déficit extérieur courant de 4,6 % du PIB en 2010 à 3,8 % du PIB en 2011.

Par pays, cette évolution favorable de la croissance résulte d'un renforcement du rythme de production au Cameroun (+ 4,7 %, contre + 2,4 % un an plus tôt), en République Centrafricaine (+ 3,3 %, contre + 2,9 % en 2010), au Gabon (+ 6,8 %, contre + 6,6 % une année auparavant), et en Guinée Equatoriale (+ 7,7 % après - 1,0 % en 2010).

En revanche, deux pays ont connu une décélération du taux de croissance de leur PIB. Ainsi, au Congo, il est revenu de + 9,5 % en 2010 à + 5,6 % en 2011 et celui du Tchad a baissé substantiellement de + 13,9 % en 2010 à + 1,6 % en 2011.



Sources : Administrations Nationales, FMI et BEAC

La croissance dans la CEMAC a été tirée par la demande intérieure, avec une contribution positive de 8,7 points, traduisant le dynamisme de la consommation (+ 5,0 points) et la bonne tenue des investissements bruts (+ 3,8 points). En revanche, la contribution de la demande extérieure au PIB a de nouveau été négative de 3,7 points.

**Tableau 1 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle**

(en pourcentage)	2007	2008	2009	2010	2011* Estimation
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>4,2</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,9</b>	<b>5,0</b>
<b>Demande intérieure, dont :</b>	<b>6,4</b>	<b>7,5</b>	<b>6,3</b>	<b>10,2</b>	<b>8,7</b>
Consommation	1,5	3,9	0,4	3,0	5,0
Publique (Etat)	1,2	0,7	0,3	1,0	0,1
Privée	0,3	3,2	0,1	2,1	4,8
Investissements bruts	4,9	3,6	5,9	7,2	3,8
Formation brute de capital fixe	3,7	3,5	5,5	4,3	3,1
Publique (Etat et Administrations publiques)	1,2	1,0	3,9	0,0	0,4
Privée (Entreprises et ménages)	2,5	2,5	1,6	4,3	2,6
Secteur pétrolier	2,2	1,8	0,6	3,8	2,2
Secteur non pétrolier	0,3	0,7	1,0	0,5	0,5
Variations des stocks	1,1	0,2	0,4	2,9	0,7
<b>Demande extérieure nette, dont :</b>	<b>- 2,1</b>	<b>- 3,2</b>	<b>- 3,1</b>	<b>- 6,3</b>	<b>- 3,7</b>
Exportations de biens et services non facteurs	1,1	0,6	0,6	- 0,7	0,0
Importations de biens et services non facteurs	- 3,3	- 3,8	- 3,7	- 5,6	- 3,7

Sources : Administrations Nationales, FMI, BEAC

Du côté de l'offre, le secteur tertiaire, a été le moteur de la croissance avec une contribution de 3,4 points, consécutivement à l'expansion de la téléphonie mobile, de l'hôtellerie et du commerce, ainsi qu'à l'accroissement des services non marchands.

La participation du secteur secondaire a été positive de 2,1 points, grâce à la progression des activités dans la branche des bâtiments et travaux publics et surtout la hausse de la production manufacturière.

Enfin, le secteur primaire a grevé la croissance de 0,5 point, en liaison avec la baisse des activités dans les différentes branches.

**Tableau n° 2 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel**  
(en pourcentage)

	2007	2008	2009	2010	2011* Estimation
Secteur primaire	0,5	- 0,1	- 0,3	1,1	- 0,5
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,5	0,4	0,5	1,2	- 0,1
Sylviculture	0,4	- 0,4	- 0,3	0,1	- 0,1
Industries extractives	- 0,3	- 0,2	- 0,5	- 0,2	- 0,3
Secteur secondaire	2,5	2,8	3,5	0,5	2,1
Industries manufacturières	0,3	0,5	0,2	0,6	0,9
Bâtiments et Travaux Publics	0,5	0,3	0,6	0,4	0,5
Autres	1,6	2,0	2,6	- 0,5	0,7
Secteur tertiaire	1,5	2,2	0,7	2,4	3,4
Services marchands	1,5	1,8	1,4	1,4	1,7
Services non marchands	0,0	0,4	- 0,7	1,0	1,7
PIB au coût des facteurs	4,5	4,8	3,9	4,0	5,0
Droits et Taxes à l'importation	- 0,3	- 0,4	- 0,6	0,0	0,0
PIB aux prix courants du marché	4,2	4,4	3,2	3,9	5,0
PIB du secteur pétrolier	0,7	1,1	1,3	- 0,7	0,1
PIB du secteur non pétrolier	3,5	3,2	2,0	4,6	4,9

Sources : Administrations Nationales, FMI, BEAC

S'agissant des prix, les tensions inflationnistes se sont accentuées, en relation avec le niveau soutenu de la demande intérieure et le renchérissement des matières premières. Ainsi, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 2,7 %, contre 1,6% en 2010.

Au niveau des finances publiques, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est élevé à 3,7 %, contre 1,0 % en 2010. Cet excédent a permis aux Etats d'apurer leurs arriérés à hauteur de 233,2 milliards, d'accroître de 1 139,2 milliards leur position nette créditrice vis-à-vis du secteur bancaire, d'amortir leur dette extérieure pour 342,5 milliards et, enfin, de se désengager vis-à-vis du système non bancaire à hauteur de 798,5 milliards.

<sup>5</sup> Estimations

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit des transactions courantes de la CEMAC est revenu de 4,6 % du PIB en 2010 (1 678,8 milliards) à 3,8 % du PIB en 2011 (1 605,0 milliards), en relation avec une conjoncture internationale globalement favorable.

Au niveau de la situation monétaire, l'évolution des principaux agrégats monétaires de la CEMAC reste bien orientée. En effet, en glissement annuel, la croissance des avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC s'est poursuivie en décembre 2011, se situant à 18,9 %. De leur côté, les crédits à l'économie ont progressé de 26,9 %, la position nette créditrice des Etats vis-à-vis du système monétaire s'est consolidée de 38,9 % et la masse monétaire s'est accrue de 18,5 %. Toutefois, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est légèrement replié, revenant de 100,25 % en décembre 2010 à 98,77 % en décembre 2011 en raison du rapatriement sensible des avoirs extérieurs (et d'une augmentation des engagements à vue) de certains États.

## **2. STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE DE LA CEMAC A FIN DECEMBRE 2011**

Au 31 décembre 2011, le système bancaire de la CEMAC comptait 45 banques en activité réparties comme suit : treize (13) au Cameroun, quatre (4) en Centrafrique, sept (7) au Congo, neuf (9) au Gabon, quatre (4) en Guinée Equatoriale et huit (8) au Tchad.

### **2.1. Le paysage bancaire a évolué en 2011**

En 2011, quatre nouvelles banques ont été agréées par les Autorités monétaires dans la CEMAC. Il s'agit de United Bank for Africa Congo (UBA Congo), de la Société Générale Congo (SGC), de Post Bank Gabon et de Ecobank Guinée Equatoriale.

Parmi ces banques, seule UBA Congo a démarré ses activités en juillet 2011 et effectué ses premières déclarations réglementaires en octobre 2011.

### **2.2. Plusieurs banques ont été autorisées à modifier leur situation en 2011**

Les modifications de situation des établissements de crédit sont subordonnées à l'autorisation préalable de la Commission Bancaire, conformément au Règlement COBAC R-93/09 relatif aux modifications de situation des établissements de crédit. A ce titre, la COBAC a autorisé 12 établissements de crédit à modifier leur situation au 31 décembre 2011.

Ainsi, la COBAC a délivré des autorisations préalables à 9 établissements de crédit pour augmenter leur capital social, en vue de se conformer aux

dispositions du Règlement COBAC R-2009/01 portant fixation du capital social minimum des établissements de crédit. Ce Règlement oblige les banques à porter leur capital social à au moins 7 500 millions au 30 juin 2012 et 10 000 millions à fin juin 2014. Les établissements financiers doivent, quant à eux, porter leur capital social à au moins 1 500 millions au 30 juin 2012 et à au moins 2 000 millions à fin juin 2014.

Par ailleurs, 3 établissements de crédit ont reçu des autorisations préalables pour une modification de la structure du capital social d'une banque au Tchad, une absorption d'un établissement financier par une banque et une cession des actions d'une banque au Congo.

**Tableau 3 : Réseau et capital social des banques en activité au 31 décembre 2011**

	<i>Nombre de banques</i>	<i>Nombre de guichets</i>	<i>Capital social (en millions)</i>
Cameroun	13	185	123 766
Centrafrique	4	22	31 377
Congo	7	51	51 261
Gabon	9	58	147 084
Guinée Equatoriale	4	15	32 220
Tchad	8	37	47 796
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>368</b>	<b>433 504</b>

### **2.3. L'actionnariat des banques reste dominé par les holdings financiers**

En rapport avec la bonne tenue des économies de la CEMAC, le capital social cumulé des banques de la CEMAC a progressé de 17 %, passant de 372 milliards à 433,5 milliards à fin 2011.

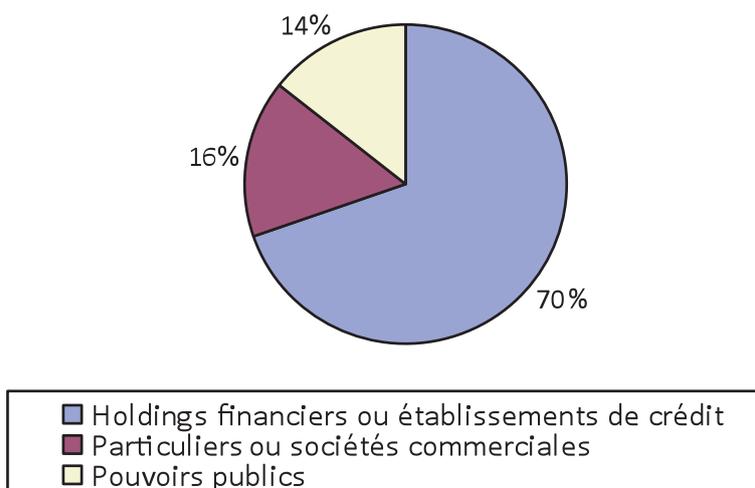
En 2011, les holdings financiers ou les établissements de crédit demeurent les principaux actionnaires de la plupart des banques de la sous-région, malgré une baisse de la fraction détenue. Ainsi, sur les 45 banques en activité au 31 décembre 2011, 70 % de leur capital est détenu par un holding ou un établissement de crédit (84 % en 2010).

A la faveur de la participation de l'Etat dans les banques nouvellement créées ainsi que dans les différents plans de restructuration des banques en difficulté, la part du capital détenue par les pouvoirs publics est passée de

11 % en 2010 à 14% à fin 2011. Les particuliers ou sociétés commerciales disposent de la fraction restante du capital, en l'occurrence 16% au 31 décembre 2011.

---

**Répartition des banques suivant la catégorie du principal actionnaire**



---

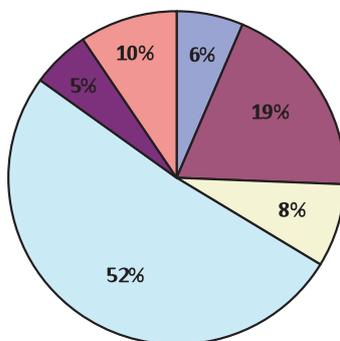
S'agissant de la répartition du capital des banques en fonction de la région ou du pays d'origine de l'actionnaire principal, des évolutions contrastées ont été observées.

Les actionnaires originaires ou implantés dans la CEMAC ont vu leur part dans le capital social des banques de la Communauté passer de 31,1 % à fin 2010 à 52 % à fin 2011 en raison principalement de la participation de l'Etat et de différentes entités de la CEMAC dans les plans de restructuration des banques en difficulté et dans les banques nouvellement créées.

La proportion des banques dont l'actionnaire majoritaire est originaire de l'Afrique de l'Ouest dans le capital des banques est revenue à 19 % au 31 décembre 2011, contre 28,9 % un an plus tôt.

Par ailleurs, 10 % des banques de la CEMAC disposent d'un actionnaire majoritaire implanté en France, contre 15,6 % en 2010 et 8 % du capital social des banques de la sous-région est détenu par des actionnaires implantés en Afrique du Nord, contre 8,9 % en 2010.

**Répartition des banques suivant la région ou le pays d'origine du principal actionnaire**



■ Autres ■ Afrique de l'Ouest ■ Afrique du Nord ■ CEMAC ■ Etats-Unis ■ France

**Tableau 4 : Banques en activité au 31 décembre 2011**

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
<b>Cameroun</b> (13 banques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afriland First Bank (First Bank)</li> <li>• Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)</li> <li>• Citibank Cameroon (Citibank)</li> <li>• Commercial Bank of Cameroon (CBC)</li> <li>• Société Commerciale de Banque-Cameroun (CA-SCB)</li> <li>• Ecobank Cameroun (Ecobank)</li> <li>• National Financial Credit Bank (NFC Bank)</li> <li>• Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC)</li> <li>• Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)</li> <li>• Union Bank of Cameroon Plc (UBC)</li> <li>• United Bank for Africa Cameroon (UBA Cameroun)</li> <li>• Banque Atlantique Cameroun (BAC)</li> <li>• BGFI Bank Cameroun</li> </ul>
<b>Centrafrique</b> (4 banques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecobank Centrafrique (Ecobank)</li> <li>• Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC)</li> <li>• Commercial Bank Centrafrique (CBCA)</li> <li>• Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce – Centrafrique (BSIC-Centrafrique)</li> </ul>

---

**Congo**

(7 banques)

- Banque Commerciale Internationale (BCI)
- BGFIBANK Congo
- Crédit du Congo
- La Congolaise de Banque (LCB)
- Ecobank Congo
- Banque Congolaise de l'Habitat (BCH)
- United Bank for Africa Congo (UBA Congo)

---

**Gabon**

(9 banques)

- Banque Gabonaise de Développement (BGD)
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG)
- BGFIBANK
- Citibank Gabon (Citibank)
- ORABANK Gabon (ex-Financial Bank Gabon)
- Union Gabonaise de Banque (UGB)
- Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)
- Ecobank Gabon
- United Bank for Africa Gabon (UBA Gabon)

---

**Guinée Equatoriale**

(4 banques)

- Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE)
- BGFIBANK – Guinea Ecuatorial
- CCEIBANK – Guinea Ecuatorial (CCEI GE)
- Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale (SGBGE)

---

**Tchad**

(8 banques)

- Banque Agricole et Commerciale (BAC)
  - Banque Commerciale du Chari (BCC)
  - Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce – Tchad SA (BSIC – Tchad SA)
  - Commercial Bank Tchad (CBT)
  - Ecobank Tchad (Ecobank)
  - ORABANK Tchad (ex-Financial Bank Tchad)
  - Société Générale Tchad (SGT)
  - United Bank for Africa Tchad (UBA Tchad)
- 

## 2. 4. Le nombre d'établissements financiers a diminué en 2011

A fin décembre 2011, 12 établissements financiers étaient en activité dans la CEMAC, contre 13 l'année précédente à la même date. La Société Congolaise de Financement (SOCOFIN) a été absorbée en 2011 par BGFIBANK Congo. Au final, les établissements financiers ne sont présents que dans deux pays : 8 au Cameroun et 4 au Gabon.

**Tableau 5 : Etablissements financiers agréés et en activité  
au 31 décembre 2011**

<i>Pays</i>	<i>Etablissements</i>
<b>Cameroun</b> (8 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Africa Leasing Company (ALC)</li><li>• Crédit Foncier du Cameroun (CFC)</li><li>• PRO-PME Financement SA (PRO-PME)</li><li>• Société Camerounaise de Crédit Automobile (SOCCA)</li><li>• Société Camerounaise d'Equipement (SCE)</li><li>• Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC)</li><li>• Société Financière Africaine (SFA)</li><li>• Société Nationale d'Investissement (SNI)</li></ul>
<b>Gabon</b> (4 établissements financiers)	<ul style="list-style-type: none"><li>• BGFI-Bail</li><li>• BICI-Bail</li><li>• FINATRA</li><li>• Société Gabonaise de Crédit Automobile (SOGACA)</li></ul>

## **2. 5. Le niveau de concentration est demeuré élevé dans la majorité des systèmes bancaires de la CEMAC**

### *2.5.1. La mesure de la concentration des systèmes bancaires par le ratio de concentration*

La concentration d'un marché peut être mesurée par plusieurs indicateurs. L'un de ces indicateurs est le ratio de concentration ou la somme des parts de marché (en pourcentage) des plus grandes entreprises. S'agissant du marché bancaire, ce ratio peut être obtenu en additionnant les parts de marché des banques les plus importantes en termes de total de bilan, de total des crédits ou de total des dépôts. Si le ratio de concentration tend vers 0 (0 %), on est en présence d'un marché très concurrentiel. Lorsqu'il tend vers 1 (100 %), le marché est dit fortement concentré. En général, la concentration est jugée élevée dans un marché si le ratio est supérieur à 65 %.

Les différents marchés bancaires de la CEMAC étant bien délimités, la concentration ne peut être mesurée que par pays. Un indicateur de concentration mesuré à l'échelle de la Communauté ne serait pas pertinent.

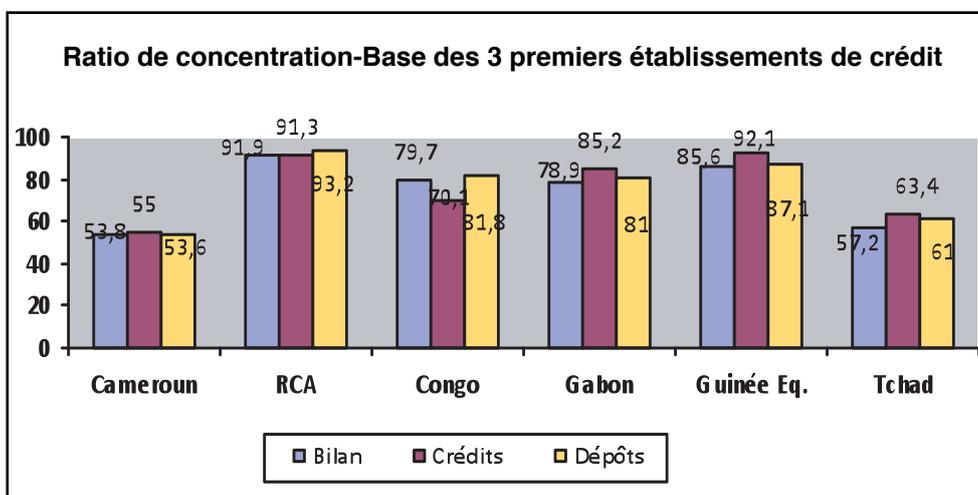
Il ressort qu'en République Centrafricaine et en Guinée Equatoriale, pays qui comptent 4 banques chacun, les 3 premières banques détiennent respectivement 91,9 % et 85,6 % des parts de marché en matière de total de bilan, 93,2 % et 87,1 % en matière de dépôts et 91,3 % et 92,1 % en matière de crédits.

Au Congo, sur les 7 banques en activité, les 3 premières banques représentent 79,7 % des parts de marché en matière de total de bilan, 81,8 % des dépôts et 70,1 % des crédits.

Les 3 premières banques sur les 9 que compte le système bancaire gabonais disposent de 79,2 % des parts de marché en termes de total de bilan, 82,5 % en termes de dépôts et 85,0% en termes de crédits.

Au Tchad, 3 banques, sur les 8 en activité, détiennent respectivement 57,2 %, 59,3 % et 63,4% des parts de marché concernant le total de bilan, des dépôts et des crédits.

Enfin, au Cameroun, 3 banques sur 13 se partagent un peu plus de 50 % de parts de marché en termes de total de bilan, de total de dépôts et de total des crédits (53,9 %, 55 % et 53,6 %). Le système bancaire camerounais apparaît ainsi, au vu des différents ratios de concentration, comme le marché le moins concentré de la CEMAC. En revanche, les systèmes bancaires centrafricain et équato-guinéen se présentent comme étant les plus concentrés.



### *2.5.2. L'analyse de la concentration du système bancaire par l'indice Herfindahl-Hirschman*

Le niveau de concentration du marché bancaire dans les différents pays de la CEMAC peut également être apprécié à partir de l'indice Herfindahl-Hirschman (HHI). Cet autre indicateur de mesure de la concentration d'un marché est égal à la somme des carrés des parts de marché des entreprises présentes sur le

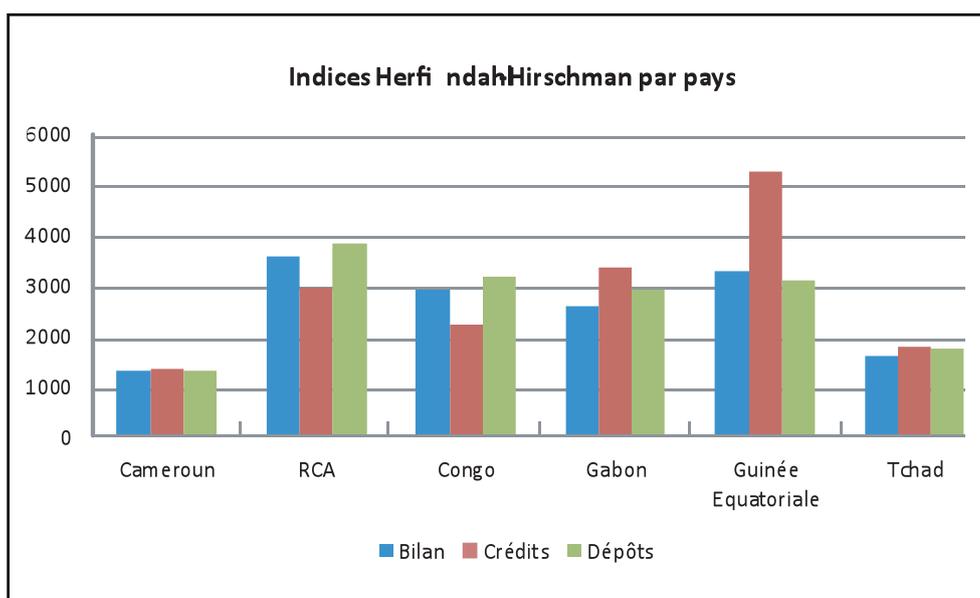
marché considéré. Pour son interprétation, trois zones sont habituellement retenues : si HHI est inférieur à 1 000, la concentration du marché est considérée faible ; si HHI est compris entre 1 000 et 1 800, le marché est moyennement concentré ; si HHI est supérieur à 1 800, la concentration du marché est élevée.

Le calcul de l'indice de Herfindahl-Hirschman a mis en exergue un degré de concentration élevé dans tous les systèmes bancaires de la CEMAC, excepté celui du Cameroun et, dans une moindre mesure, celui du Tchad où la concentration peut être considérée comme moyenne. Ces résultats confirment la tendance observée en utilisant l'approche par les ratios de concentration.

En termes de total de bilan, de dépôts et de crédits, le Cameroun présente un marché moyennement concentré avec un HHI compris entre 1 000 et 1 800. Cette situation reflète le dynamisme et la diversification de l'économie camerounaise comparativement aux autres pays de la CEMAC.

A l'instar de 2010, les systèmes bancaires de la Guinée Equatoriale et de la RCA apparaissent très concentrés en termes de total de bilan, de dépôts et de crédits. Les indices de concentration des marchés bancaires de ces deux pays se sont situés respectivement à 3 276 et 3 552 pour ce qui est du total de bilan. Le niveau élevé de ces indices, par comparaison aux autres pays de la CEMAC, s'explique essentiellement par le faible nombre de banques évoluant sur chacun de ces marchés, l'indice HHI étant décroissant quand le nombre d'entreprises augmente.

Au Gabon et au Tchad, l'indice HHI ressort respectivement à 2 565 et 1 606 en termes de total de bilan.



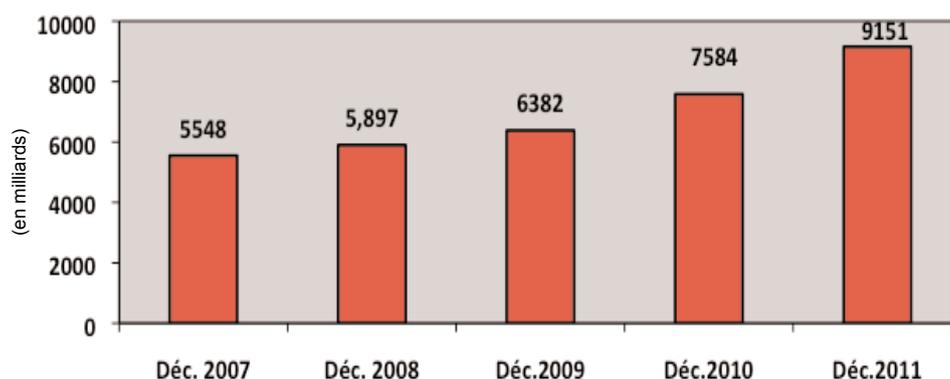
### 3. L'ACTIVITE DES BANQUES EN 2011

Profitant de la bonne tenue des économies de la CEMAC, les banques de la sous-région ont connu un accroissement de leurs activités en 2011.

#### 3.1. Le volume d'activité des banques de la CEMAC s'est accru

Le total cumulé des bilans des banques de la CEMAC s'est accru de 20,7 %, passant de 7 584 milliards FCFA à 9 151 milliards FCFA à fin décembre 2011. Les bonnes perspectives économiques de la sous-région, conjuguées à l'évolution favorable de la situation de certains établissements de crédit en difficulté et l'affermissement des économies de la CEMAC sur le plan macro-économique en sont les principaux facteurs explicatifs. Cette progression s'est traduite au niveau du bilan par la hausse des ressources collectées, réemployées sous forme de crédits à la clientèle et de placements de trésorerie.

Evolution du total de la situation cumulée - Ensemble des banques



S'agissant des performances réalisées par chaque système bancaire, le volume des activités du secteur bancaire camerounais demeure le plus important avec un accroissement des actifs de 12,1 % à 3 268 milliards. Toutefois, le poids relatif des banques camerounaises dans le total agrégé des bilans des banques de la CEMAC est passé de 38,5 % à fin 2010 à 35,7 % au 31 décembre 2011.

En Centrafrique, le total de bilan agrégé des banques s'est établi à 182 milliards, en progression de 16,2 % par rapport à fin 2010. La part des banques centrafricaines dans le total de bilan agrégé des banques de la CEMAC a encore baissé à 2 %, après 2,1% observé en 2010.

Le total de bilan cumulé des banques du Congo a représenté 17,6 % de la situation agrégée des banques de la CEMAC, contre 14,6 % un an plus tôt. Il a progressé de 44,7 % à 1 607 milliards.

Le volume d'activités des banques du Gabon a crû de 30,9 % en 2011, pour atteindre 2 147 milliards, soit 23,5 % du total de bilan cumulé de la CEMAC, contre 21,6 % en 2010.

Les banques équato-guinéennes ont enregistré la plus faible progression du volume d'activités dans la CEMAC (9,1 %) en 2011, en liaison avec les difficultés de certaines banques. Le total de bilan de l'ensemble des banques est ainsi ressorti à 1 377 milliards (après 1 261,7 milliards de FCFA en 2010). Ce qui représente 15 % du total de bilan cumulé de la CEMAC, contre 16,6 % en 2010.

Au Tchad, les banques ont évolué dans un environnement économique morose, le pays ayant présenté le taux de croissance du PIB le plus bas de la CEMAC en 2011. Néanmoins, le total de bilan des banques du pays s'est accru de 14,3 % pour s'établir à 570 milliards en 2011. Sa part dans le total de bilan cumulé de la CEMAC a baissé pour revenir à 6,2 % (6,6 % en 2010).



**Tableau 6 : Situation cumulée des banques au 31 décembre 2011**

<i>(en millions)</i>	<i>Cameroun</i>	<i>RCA</i>	<i>Congo</i>	<i>Gabon</i>	<i>Guinée E.</i>	<i>Tchad</i>	<i>CEMAC</i>	<i>Variation (%)</i>	<i>Contribution à la variation en %</i>
Valeurs Immobilisées nettes	311	14	44	88	47	59	563	16,8	5,2
Crédits nets à la clientèle	1 649	111	538	1 117	746	304	4 465	26,1	58,9
Opérations diverses	124	8	39	54	17	12	254	25,4	3,3
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 184	49	986	888	567	195	3 869	15,2	32,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 268</b>	<b>182</b>	<b>1 607</b>	<b>2 147</b>	<b>1 377</b>	<b>570</b>	<b>9 151</b>	<b>20,7</b>	
Capitaux permanents	211	41	115	230	184	81	862	12,0	5,9
Dépôts de la clientèle	2 691	117	1 389	1 645	1 100	436	7 378	19,7	77,5
Opérations diverses	133	8	44	74	40	26	325	5,6	1,1
Opérations de trésorerie et interbancaires	233	16	59	198	53	27	586	71,0	15,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 268</b>	<b>182</b>	<b>1 607</b>	<b>2 147</b>	<b>1 377</b>	<b>570</b>	<b>9 151</b>	<b>20,7</b>	

Au niveau des engagements hors bilan, les engagements reçus de la clientèle ont progressé de 7,9 % en variation annuelle pour s'établir à 1 767 milliards en 2011. Dans le même temps, les engagements sur ordre de la clientèle ont fortement augmenté de 26,3 % pour se situer à 1 745 milliards en 2011. Pour leur part, les engagements douteux se sont établis à 390 milliards, soit une augmentation de 20,5 %. Enfin, les engagements du marché monétaire sont passés de 8,7 milliards à fin 2010 à 10 milliards à fin 2011, soit un accroissement de 20,1%.

**Tableau 7 : Engagements hors bilan au 31 décembre 2011**

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variations	
								en %	en montant
Engagements sur ordre des correspondants	77	1	0	26	0	1	106	46,4	33,3
Engagements reçus des correspondants	173	8	65	52	72	28	398	- 11,9	- 54
Engagements sur ordre de la clientèle	662	15	128	504	251	184	1 745	26,3	364
Engagements reçus de la clientèle	878	34	312	284	174	86	1 767	7,9	130
Engagements du marché monétaire	4	0	-	-	-	6	10	20,1	1
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	15	1	-	56	-	18	90	42,7	27
Opérations en devises	246	-	1	864	-	7	1 118	14,8	145
Engagements douteux	262	8	1	27	23	68	390	20,5	66

Le poids des différentes composantes de l'actif du bilan des banques de la CEMAC dans le total de la situation cumulée n'a pas véritablement changé par rapport à celui observé un an plus tôt.

Les crédits nets à la clientèle constituent toujours la composante la plus importante. En augmentation de 26,1 % à 4 465 milliards, ils représentent 48,8 % du total des actifs cumulés des banques de la CEMAC.

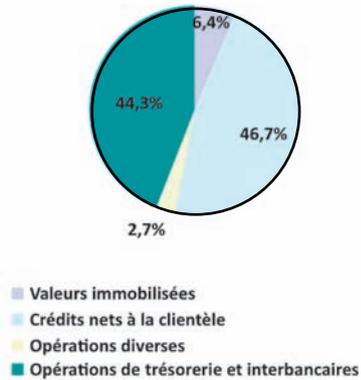
Les opérations de trésorerie et interbancaires, en hausse de 15,2 % en 2011 à 3 869 milliards, représentent 42,3 % du total des actifs agrégés des banques de la CEMAC.

Les valeurs immobilisées nettes ont, quant à elle, progressé de 16,8 % à 563 milliards. Leur proportion dans l'actif de l'ensemble des banques de la Zone est ressortie à 6,2 %, contre 6,4 % en 2010.

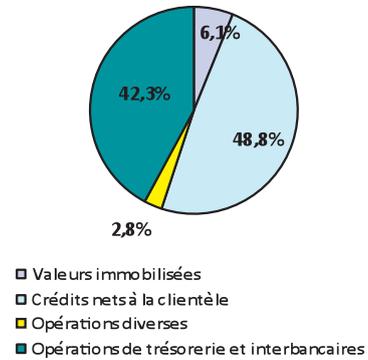
Enfin, les opérations diverses, malgré une progression de 25,4 % à 255 milliards en 2011, n'ont représenté que 2,8 % des actifs des banques de la Zone à fin 2011.

### Evolution des composantes de l'actif – Ensemble des banques

Décembre 2010



Décembre 2011



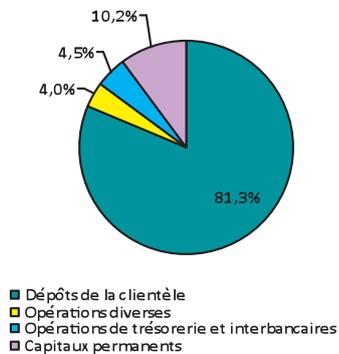
Au passif, la structure de la situation agrégée des banques de la CEMAC n'a pas significativement évolué. La part des dépôts de la clientèle dans la situation cumulée est revenue de 81,3 % en 2010 à 80,6 %.

Les capitaux permanents ont augmenté de 12 % pour s'établir à 863 milliards. Leur part dans le total de la situation cumulée des banques a encore baissé, passant de 10,2 % en 2010 à 9,4 % en 2011, (après 12,1 % en 2009).

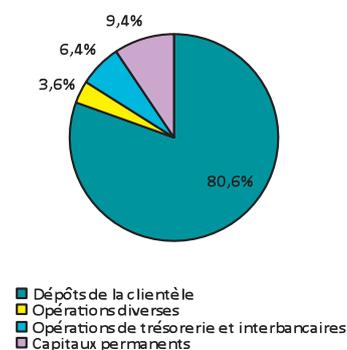
Les opérations de trésorerie et interbancaires et les opérations diverses se sont établies à 587 milliards (6,4 % du total de la situation cumulée) et à 324 milliards (3,6 % de la situation cumulée).

### Evolution des composantes du passif – Ensemble des banques

Décembre 2010



Décembre 2011



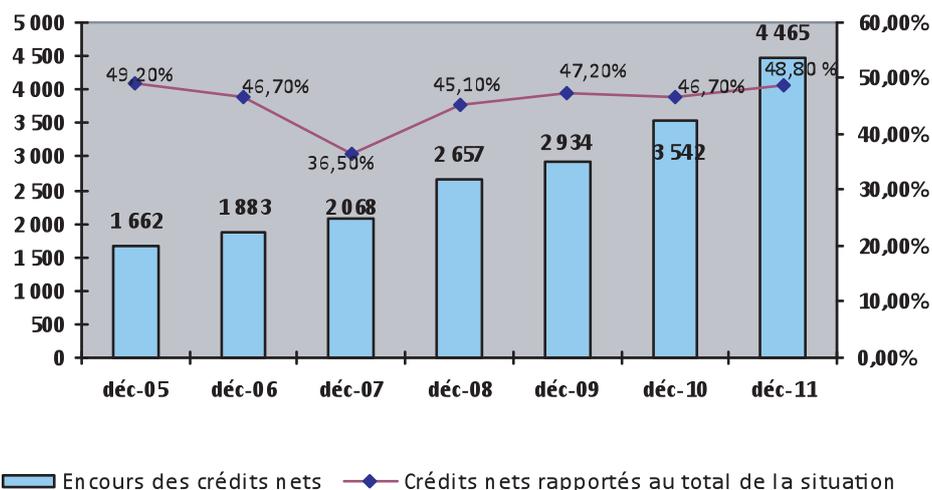
### 3.2. Les opérations avec la clientèle continuent leur progression

En 2011, l'encours des crédits bruts à la clientèle a augmenté de 25,6 % pour atteindre 4 820 milliards. Dans le même temps, les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont crû de 20,5 %, à 355 milliards. Ainsi, l'encours des crédits nets à la clientèle est ressorti à 4 465 milliards au 31 décembre 2011, contre 3 542 milliards un an auparavant, en augmentation de 26,1 % en glissement annuel.

Les dépôts collectés ont, quant eux, atteint 7 378 milliards à fin 2011, contre 6 163 milliards un an plus tôt 2010, en progression de 19,7 %.

#### 3.2.1. La progression de l'encours des crédits nets se confirme

En 2011, l'encours des crédits nets des banques de la CEMAC a augmenté de 26,1%. Cette évolution a contribué à la croissance du bilan des banques de la CEMAC à hauteur de 58,9 %.

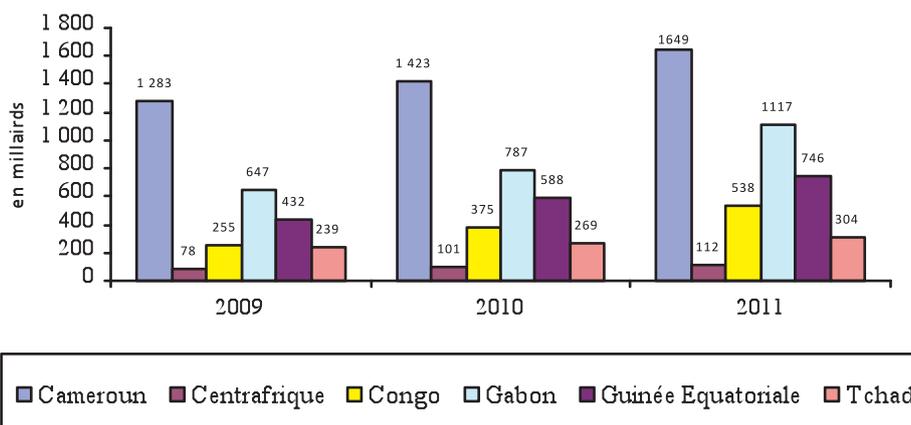


L'encours des crédits nets a connu une tendance haussière dans tous les pays de la CEMAC en 2011. Les progressions les plus marquantes ont été constatées au Congo (+ 43,5 % à 538 milliards, contre 375 milliards en 2010), au Gabon (+ 41,9 % à 1 117 milliards, contre 787 milliards en 2010) et en Guinée Equatoriale (+ 26,9 % à 746 milliards, contre 588 milliards un an plus tôt).

L'encours des crédits nets des banques du Cameroun, le plus élevé de la Zone avec 1 649 milliards en 2011, après 1 423 milliards un an auparavant,

a connu une augmentation de 15,9 %. A l'inverse, la Centrafrique qui dispose de l'encours de crédits nets le moins élevé de la Zone avec 111 milliards, contre 101 milliards un an plus tôt, a enregistré la plus faible progression, soit 10,9 %. Elle est précédée du Tchad où l'encours des concours nets ressort à 304 milliards, en hausse de 13 % par rapport à 2010 (269 milliards).

**Evolution des crédits nets par pays**

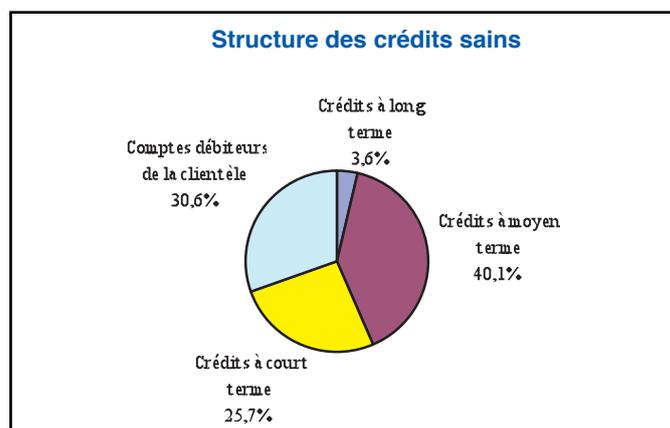


### 3.2.1.1. Les crédits sains sont essentiellement consentis à moyen et court termes

Les concours sains<sup>3</sup> (hors crédit-bail et autres créances) à la clientèle s'élevaient à 4 279 milliards à fin 2011, contre 3 362 milliards un an plus tôt. Ils représentent 46,8 % de la situation cumulée au 31 décembre 2011, contre 44,3 % un an auparavant.

La structure des concours sains à la clientèle est restée identique à celle constatée l'année dernière à la même date. L'offre de crédit est essentiellement composée de crédits à moyen et court termes.

L'encours des crédits à moyen terme a représenté 40,1 % des concours sains octroyés sur la période ; il est ressorti à 1 717 milliards, contre 1 342 milliards à fin 2010.

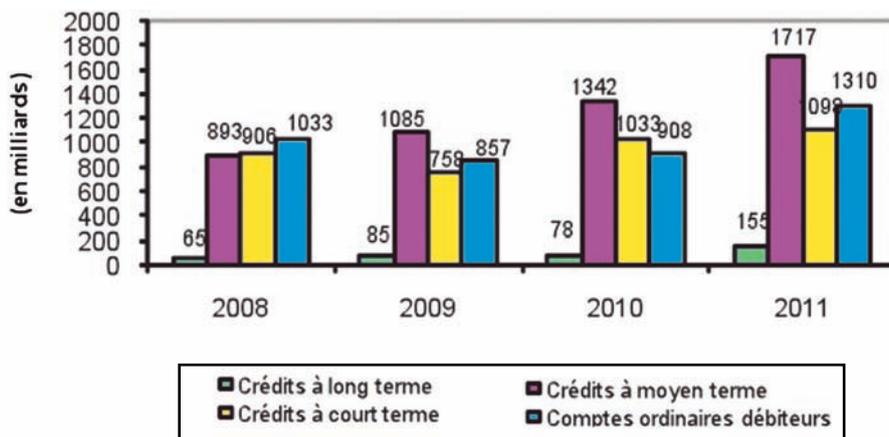


Les comptes ordinaires débiteurs ont représenté 30,6 % des concours sains, pour un encours de 1 310 milliards, après 908 milliards en 2010.

En hausse par rapport à l'année dernière, les crédits à court terme, qui représentent 25,7 % de l'encours total des crédits sains, sont majoritairement constitués des crédits de trésorerie et des effets de commerce. Ils ressortent à 1 098 milliards, contre 1 033 milliards un an plus tôt.

A l'instar des années précédentes, la part des crédits à long terme dans le total des crédits sains des banques de la CEMAC est toujours marginale, soit 3,6 %, malgré le doublement de l'encours à 155 milliards (78 milliards en 2010).

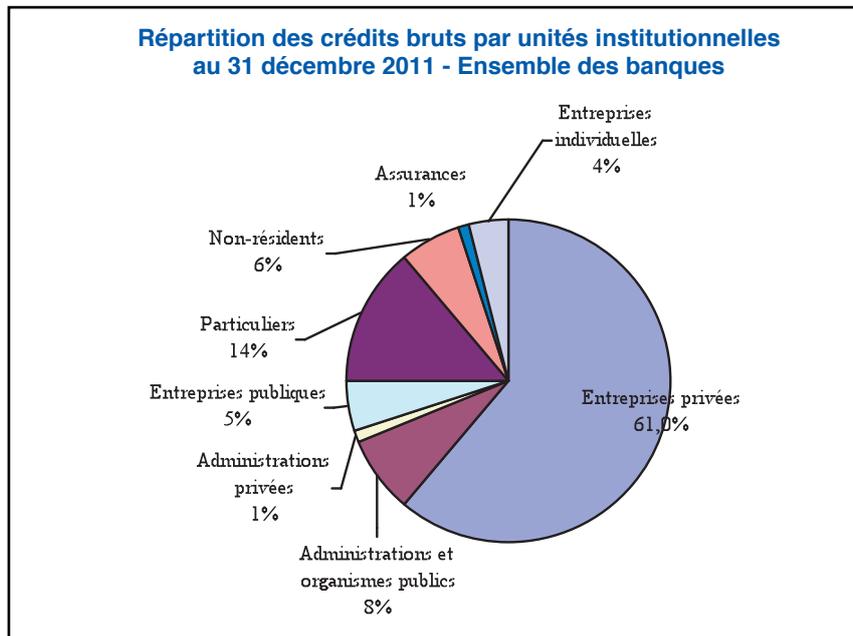
**Evolution des crédits sains (hors crédit-bail et autres créances) suivant la durée initiale Ensemble des banques**



### 3.2.1.2. Les crédits bruts sont orientés principalement vers les entreprises privées...

La répartition des crédits bruts par secteur institutionnel montre que les entreprises privées sont les premières bénéficiaires des concours bancaires. Leur part dans le total des crédits distribués dans la CEMAC est toutefois revenue à 61,0 % à fin 2011, après avoir atteint 64 % un an auparavant.

Cette baisse de la part relative des crédits aux entreprises privées résulte d'une progression des concours tant au secteur public (entreprises et administrations publiques) qu'à la clientèle des particuliers. Les parts relatives de ces deux catégories d'unités institutionnelles dans le total des crédits sont ressorties à 13 % (12 % en 2010) et 14% (13 % en 2010).



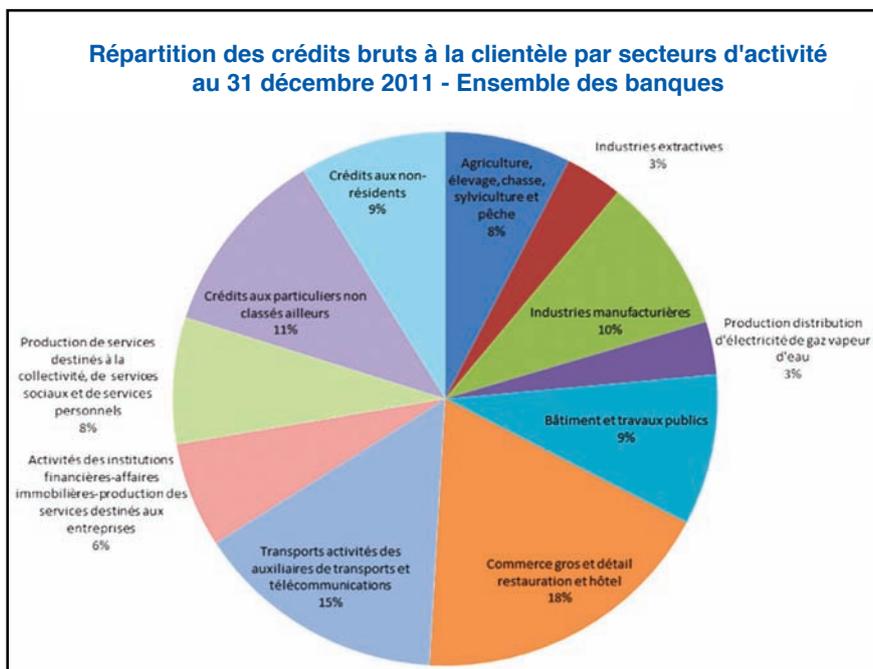
Les crédits accordés aux non-résidents ont baissé en 2011, passant de 9% en 2010 à 6% en 2011.

### *3.2.1.3. ...et financent principalement les activités de négoce, d'hôtellerie et de restauration ainsi que les transports et les télécommunications*

La ventilation des crédits bruts par secteurs d'activité montre que 18 % des crédits bruts financent les activités de commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie. Le secteur des transports et des télécommunications a bénéficié de 15 % des concours bruts octroyés par les banques de la CEMAC. La part des crédits aux industries manufacturières a baissé de 11 % en 2010 à 10 % à fin 2011 et le financement consenti au secteur des travaux publics ne représente que 9 % des crédits bruts comme en 2010.

Les activités agropastorales et piscicoles ont recueilli 8 % du total des crédits distribués (5,2 % en 2010), les industries extractives 3 % (2,9 % en 2010), la production et la distribution d'eau et d'électricité 3 % (2,5 % en 2010).

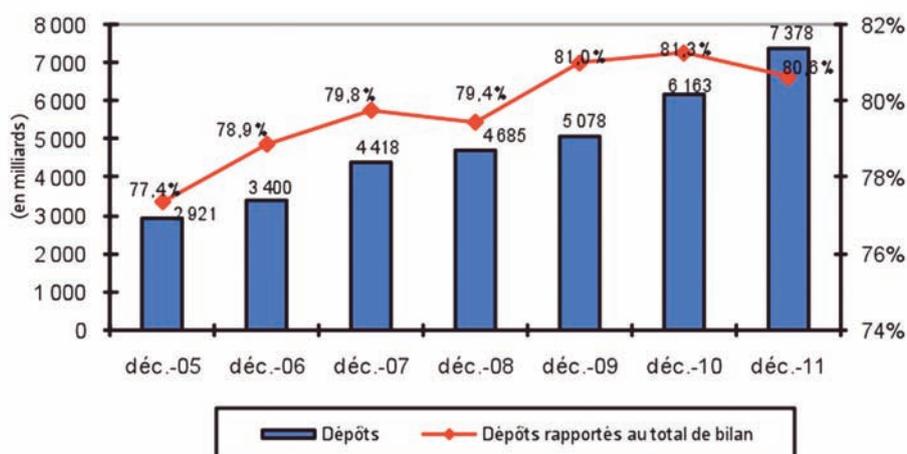
### Répartition des crédits bruts à la clientèle par secteurs d'activité au 31 décembre 2011 - Ensemble des banques



### 3.2.2. Les dépôts de la clientèle continuent de croître, mais leur part dans le total de la situation est légèrement en baisse

Les dépôts collectés ont atteint 7 378 milliards en 2011, contre 6 163 milliards en 2010, soit une hausse de 19,7 %. Rapportées au total de bilan, les ressources collectées auprès de la clientèle ont représenté 80,6 %, contre 81,3 % en 2010.

### Dépôts de la clientèle - Ensemble des banques



L'analyse par pays fait ressortir des évolutions positives pour tous les systèmes bancaires.

Au Cameroun, les dépôts collectés par les banques sont ressortis à 2 691 milliards, contre 2 407 milliards en 2010, en progression de 11,8 %. Ils ont représenté 92,4 % du total des bilans cumulés des banques du pays.

Les dépôts collectés par le secteur bancaire en RCA ont atteint 117 milliards, en progression de 14 % par rapport à l'année écoulée (102 milliards). Leur part dans le total des bilans cumulés des banques est ressortie à 73,8 %, après 65,5 % en 2010 et 68,1 % en 2009.

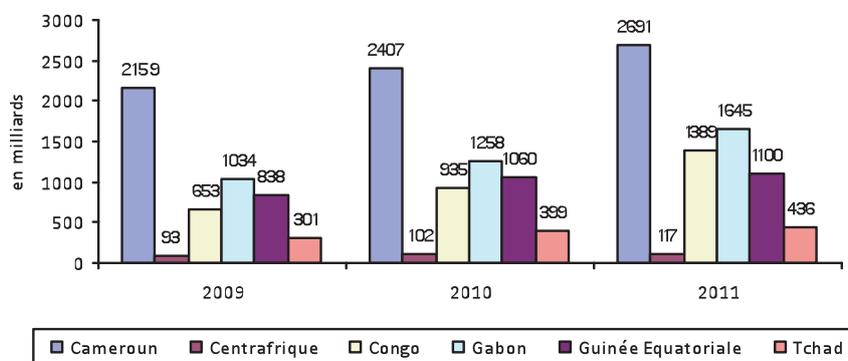
Au Congo, les ressources collectées auprès de la clientèle sont en hausse de 45,8 %. Le total des dépôts est ainsi ressorti à 1 389 milliards, contre 935 milliards en 2010. Il a représenté 92,1 % du total des bilans cumulés des banques du Congo.

Le total des ressources collectées par le secteur bancaire gabonais auprès de la clientèle a progressé de 30,7 %, pour se fixer à 1 645 milliards. La part relative des dépôts dans le total des bilans cumulés des banques du Gabon est ainsi passée de 76,7 % en 2010 à 86,8 % en 2011.

En Guinée Equatoriale, les dépôts collectés auprès de la clientèle n'ont progressé que de 3,7 % à 1 100 milliards en 2011, en rapport avec une situation macro-économique morose. Leur part dans le total agrégé du bilan des banques de la Guinée Équatoriale est passée de 84,1 % en 2010 à 83,8 %.

Enfin, l'encours des dépôts collectés par les banques du Tchad a augmenté de 9 % à 436 milliards. Les ressources ainsi collectées ont représenté 82,2 % du total des bilans cumulés des banques du Tchad, contre 80,3 % en 2010.

#### Dépôts de la clientèle - Ensemble des banques



### 3.2.2.1. Les ressources clientèle sont essentiellement d'origine privée

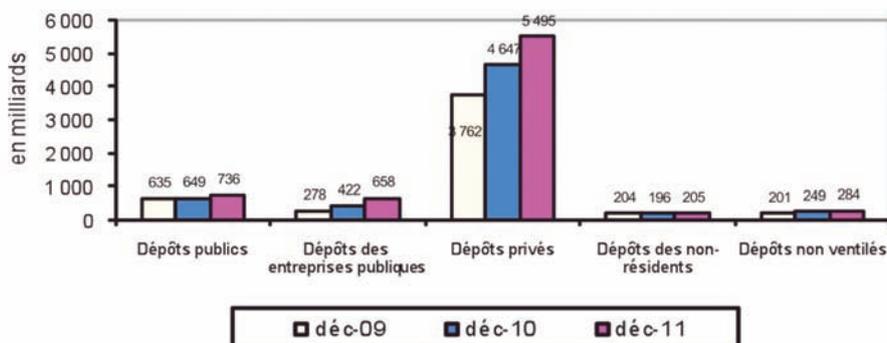
La ventilation des dépôts par catégorie de déposants consacre la prédominance des dépôts du secteur privé. Ils sont passés de 4 647 milliards en 2010 à 5 495 milliards en 2011 et représentent, comme en 2010, 75,4 % du total des dépôts de l'ensemble des banques de la CEMAC.

Les dépôts publics (Administrations centrales, collectivités locales et organismes publics) ont, quant à eux augmenté, de 13,3 % pour s'établir à 736 milliards. Leur part dans le total des dépôts de la CEMAC s'est fixée comme en 2010 à 10,5 %.

Les ressources collectées auprès des entreprises publiques ont atteint 658 milliards, soit 6,9 % du total des dépôts en 2011.

Enfin, les dépôts des non-résidents ont baissé de 4,6 % à 205 milliards tandis que les dépôts non ventilés<sup>4</sup> ont augmenté de 14,1% à 284 milliards.

Evolution des dépôts de la clientèle par catégories de déposants - Ensemble des banques



### 3.2.2.2. La structure des ressources collectées auprès de la clientèle consacre la prépondérance des dépôts à vue

Plus des trois-quarts des ressources collectées auprès de la clientèle sont des dépôts à vue. Composés majoritairement des ressources logées dans les comptes courants créditeurs, les comptes de chèques et les comptes sur livret, les dépôts à vue sont passés de 4 833 milliards à fin 2010 à 5 823 milliards à fin 2011 et ont représenté 78,4 % du total des dépôts des banques de la CEMAC.

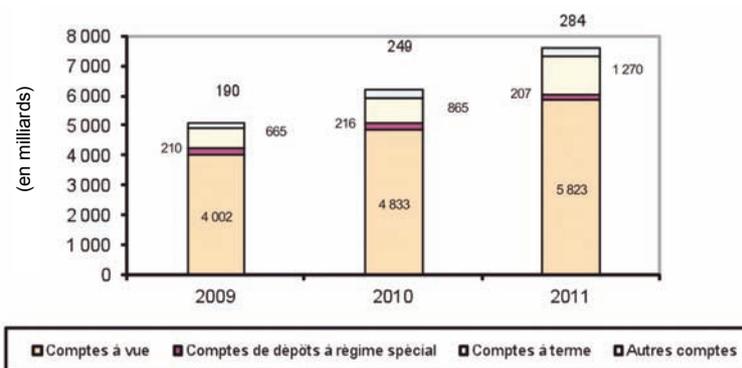
<sup>4</sup> Il s'agit des autres comptes de la clientèle (dispositions à payer, avoirs sans maître, comptes bloqués etc.)

Les dépôts à terme ont augmenté de 22,9 % en cadence annuelle pour s'établir à 1 063 milliards, après avoir atteint 865 milliards en 2010. Ils représentent 17,5 % de l'encours total des dépôts.

En baisse de 4,2 % en 2011, les comptes de dépôts à régime spécial, constitués notamment de bons de caisse, sont revenus à 207 milliards après avoir atteint 216 milliards un an plus tôt. Ils n'ont représenté que 2,8 % du total des dépôts en 2011.

Les autres comptes de dépôts sont constitués exclusivement des dépôts non-ventilés (284 milliards) et ont représenté 3,9 % des ressources collectées auprès de la clientèle à fin 2011.

**Composantes des ressources clientèle - Ensemble des banques**



### 3.3. Les opérations de trésorerie et interbancaires ont sensiblement augmenté à l'actif

Les opérations interbancaires au sens large recouvrent les opérations au jour le jour, les opérations à terme ainsi que les opérations à vue, tant à l'actif qu'au passif.

Les opérations au jour le jour et les opérations à terme comprennent les opérations sur le marché monétaire, les prêts et comptes à terme des établissements de crédit et les autres valeurs reçues ou données en pension.

Pour ce qui concerne les opérations sur le marché monétaire, on distingue les opérations effectuées avec la Banque Centrale (placements à la Banque Centrale, à l'actif, et refinancement de la Banque Centrale, au passif) et les opérations interbancaires au sens strict (opérations effectuées entre les établissements de crédit implantés dans la CEMAC).

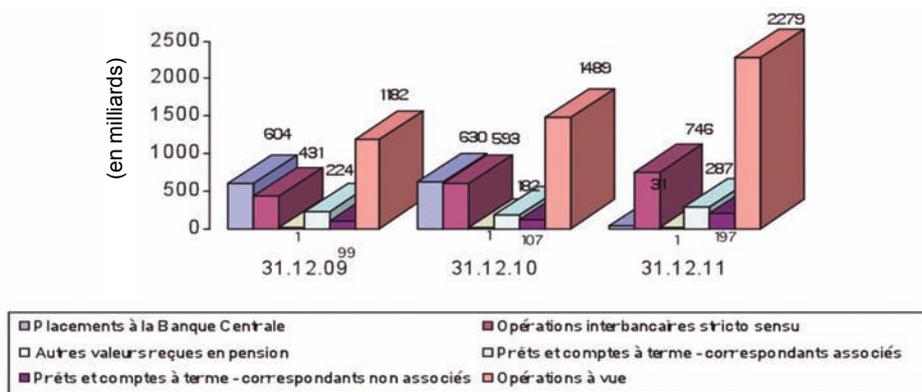
A fin 2011, le solde des opérations de trésorerie et interbancaires est ressorti excédentaire de 3 282 milliards, après 3 014 milliards en 2010, en hausse de 8,9 % en glissement annuel.

Les emplois de trésorerie ont progressé de 15,2 % à 3 869 milliards. Ils sont constitués, pour l'essentiel, des opérations au jour le jour et à terme (31,8 %) et des opérations à vue (57,4 %).

S'agissant des opérations au jour le jour et à terme, elles ont baissé de 18,9 % à 1 229 milliards, du fait essentiellement de la baisse des placements à la Banque Centrale (- 95,1 % à 31 milliards), nonobstant la hausse du volume d'activités observée sur le marché interbancaire (+ 25,8 % à 746 milliards) et celle des prêts et comptes à terme des correspondants associés (+ 57,7 % à 287 milliards).

Les opérations à vue ont progressé de 48,4 %, à 2 210 milliards, en raison principalement de la hausse du solde des comptes courants des banques à la BEAC (+ 70,9 %). Ce dernier a atteint 1 564 milliards, soit 68,6 % des opérations à vue.

#### Opérations interbancaires (Actif) - Ensemble des banques

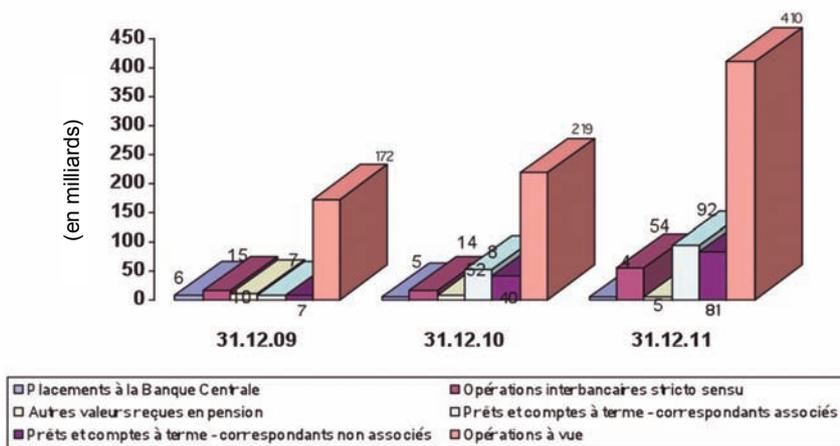


Les ressources de trésorerie, pour leur part, sont passées de 343 milliards en 2010 à 586 milliards en 2011, en augmentation de 71,1%.

Les opérations au jour le jour et à terme, qui représentent 31,3% des ressources de trésorerie, sont ressorties à 184 milliards, en hausse de 50,8 %.

Les opérations à vue ont, quant à elle, significativement augmenté (+ 82,3 %) pour atteindre 401 milliards, après 220 milliards en 2010.

### Opérations interbancaires (Passif) - Ensemble des banques



### 3.4. Le portefeuille-titres des banques de la CEMAC a fortement augmenté

Le Règlement COBAC R-2003/03<sup>5</sup> relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit distingue cinq catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de participation et les titres de l'activité de portefeuille. Le règlement donne une définition précise de chaque type de titre, ainsi que son mode de comptabilisation.

Suivant ce règlement, les titres de transaction sont des titres à revenu fixe ou variable acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui répondent à certaines caractéristiques<sup>6</sup>.

Les titres de placement sont des titres à revenu fixe ou variable acquis en vue d'être conservés durablement, en tout état de cause pour une durée supérieure à six mois et qui satisfont aux critères énoncés pour les titres de transaction.

<sup>5</sup> Modifié par le règlement COBAC R-2010/03 du 22 septembre 2010 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit.

<sup>6</sup> - ils sont négociables sur un marché réglementé dont la liquidité peut être considérée comme assurée notamment par la présence d'établissements assujettis mainteneurs de marché qui assurent des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs dont les fourchettes correspondent aux usages du marché ou, à défaut, qui effectuent des opérations de montants significatifs sur des titres équivalents en sensibilité et dont le marché influence nécessairement celui des titres concernés ;  
- leurs prix de marché sont constamment accessibles aux tiers et conservés par les établissements assujettis à des fins de justification lors des arrêts comptables.

Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et dont le prix de remboursement est fixe.

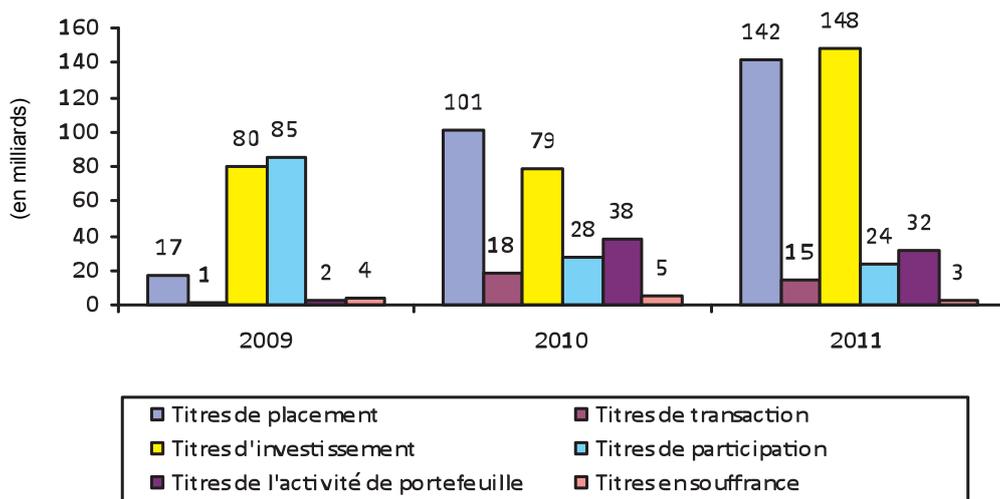
Sont considérés comme des titres de participation, les titres à revenu variable qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité de l'établissement assujéti.

Sont considérés comme des titres de l'activité de portefeuille, les titres à revenu variable acquis par un établissement en vue d'investir, selon la catégorie à laquelle appartient l'établissement, tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer, sur une longue durée, une rentabilité satisfaisante, sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

En 2011, l'encours du portefeuille titres des banques de la CEMAC est ressorti à 364 milliards, en hausse de 35 % en rapport avec les emprunts obligataires émis par quelques pays de la zone. Ce portefeuille est essentiellement composé des titres d'investissement (40,6 % de l'encours total, soit 148 milliards) et des titres de placement (38,9 %, soit 142 milliards).

Les opérations sur titres sont réalisées, pour l'essentiel, par les banques du Cameroun (51,1 %), du Congo (21,6 %) et du Gabon (16,2 %).

Evolution du portefeuille-titres - Ensemble des banques



## 4. LA STRUCTURE FINANCIERE ET LES RISQUES

### 4. 1. L'assise financière

#### 4. 1. 1. Evolution des fonds propres réglementaires

Suivant le Règlement COBAC R-2001/01 relatif aux fonds propres nets des établissements de crédit, les fonds propres nets sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires.

Au 31 décembre 2011, le total cumulé des fonds propres nets des banques de la CEMAC est ressorti à 528,9 milliards, dont 506,6 milliards de fonds propres de base.

Les capitaux propres agrégés des banques de la sous-région sont essentiellement constitués du capital social (58,1 %), des réserves (18 %) et des provisions pour risques bancaires généraux (15,7 %).

Les fonds propres complémentaires, qui doivent représenter au plus 50 % des fonds propres de base, sont ressortis à 35,9 milliards. Après prise en compte des éléments déductibles, les fonds propres nets corrigés se sont établis à 508,6 milliards de FCFA en 2011, contre 499,3 milliards de FCFA en 2010.

#### 4. 1. 2. La solvabilité du système bancaire de la CEMAC à fin 2011

La solvabilité est appréciée à travers le ratio de couverture des risques défini par le Règlement COBAC R-2010/01 qui exige des établissements de crédit la détention d'un niveau suffisant de fonds propres en couverture de leurs risques pondérés. A ce titre, les fonds propres nets doivent couvrir les risques pondérés à hauteur de 8 % au minimum.

Sur un total de 45 banques en activité à fin 2011, 38 ont affiché un ratio de couverture de risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum réglementaire de 8 %, contre 36 banques l'année précédente.

Sur les 7 banques en infraction par rapport au ratio de couverture des risques, 5 sont en activité au Cameroun et 2 au Congo. Ces banques représentent 15,6 % des établissements de crédit de la CEMAC et 10 % du total des actifs du système bancaire.

Dans le même temps, 44,4 % des établissements de crédit de la CEMAC extériorisaient un ratio de couverture des risques compris entre 8 % et 15 % à fin 2011. Le poids de ces banques dans le total de la situation cumulée du système bancaire de la CEMAC est de 63,6 %.

Les banques présentant un ratio de couverture des risques compris entre 16 % et 20 % représentent 13,3 % des banques en activité et 19,4 % des actifs du système bancaire en 2011.

Enfin, 26,7 % des banques ont un ratio de couverture des risques supérieur à 20 %. Ils ont représenté 7 % de la situation cumulée des banques de la CEMAC en 2011.

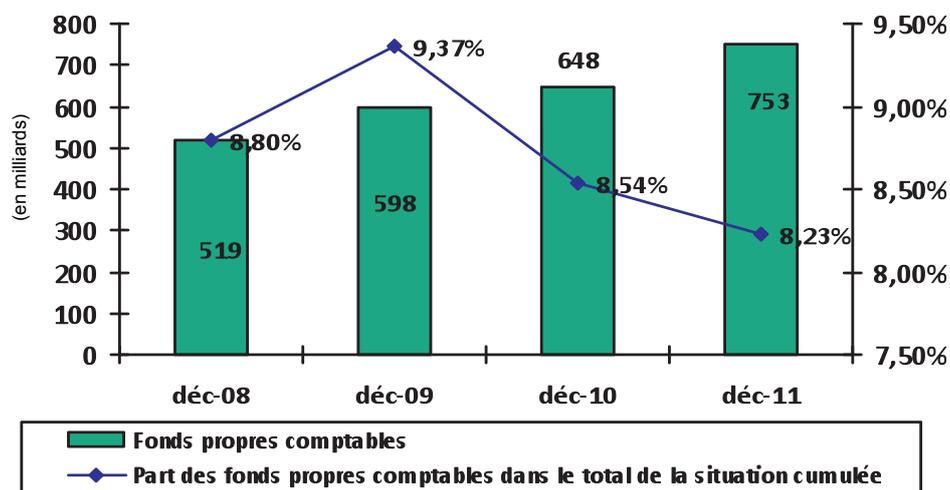
#### 4.1.3. L'assise financière, appréciée sur une base comptable, s'est confortée

Les fonds propres comptables<sup>7</sup> de l'ensemble des banques de la CEMAC se sont établis à 752,8 milliards de FCFA en 2011, contre 648,3 milliards de FCFA douze mois auparavant, soit une variation annuelle de 16,1 %.

Le rythme de progression de l'activité bancaire s'étant situé légèrement au-dessus de celui des fonds propres comptables, la part des fonds propres comptables dans le total de la situation cumulée des établissements de crédit de la CEMAC s'est relativement dégradée. Elle est revenue à 8,23 % à fin 2011 après avoir atteint 8,54 % un an auparavant.

L'analyse par pays fait ressortir des variations positives des fonds propres comptables pour tous les systèmes bancaires.

Fonds propres comptables - Ensemble des banques



<sup>7</sup> Les éléments retenus pour l'analyse des fonds propres comptables comprennent essentiellement le capital, les réserves et les provisions pour risques bancaires généraux qui représentent l'essentiel de ces fonds.

Les fonds propres comptables des banques du Cameroun s'élèvent à 249,9 milliards à fin 2011, contre 220,6 milliards en 2010. Ils comprennent principalement le capital social (50 milliards) et les réserves (23,8 milliards) et représentent 33,2 % de l'ensemble des fonds propres comptables des banques de la CEMAC.

En RCA, les fonds propres comptables ont atteint 36,7 milliards en 2011, contre 25,9 milliards en 2010. Le capital social (31,4 milliards), l'une des principales composantes de ces fonds propres, s'est accru de 59,9 % et représente 85,6 % des fonds propres comptables des banques de la RCA. Les réserves ne contribuent au total des fonds propres comptables qu'à hauteur de 5,2 %.

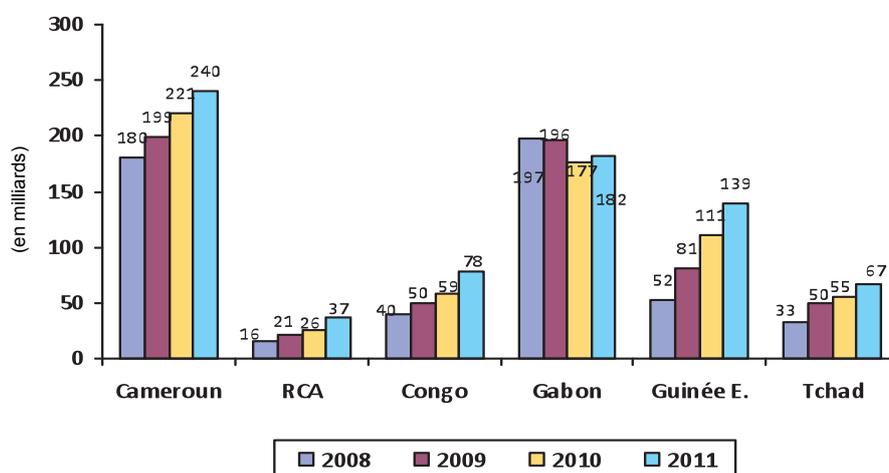
Au Congo, les fonds propres comptables des banques sont ressortis à 78,3 milliards en 2011, contre 59,3 milliards de FCFA en 2010. Le capital social (51,3 milliards) a représenté 65,5 % des fonds propres comptables et la part des réserves s'est, quant à elle, située à 22,1 %.

Les fonds propres comptables des banques gabonaises ont progressé de 3,1 % pour s'établir à 182,1 milliards en 2011, après 176,6 milliards un an auparavant. Ils sont constitués majoritairement du capital social (147,1 milliards) et des réserves (13,8 milliards).

Le système bancaire équato-guinéen a affiché en 2011 un niveau de fonds propres comptables de 140 milliards, contre 111,2 milliards en 2010. Ces derniers sont composés essentiellement du capital social (32,2 milliards), des réserves (22 milliards) et des provisions pour risques bancaires généraux (83,4 milliards).

Au Tchad, les fonds propres comptables des banques se sont établis à 67 milliards en 2011, contre 54,9 milliards en 2010, soit une progression de 22 %. Le capital social (51,5 milliards) a représenté 76,9 % des fonds propres comptables des banques tchadiennes à fin 2011.

Evolution des fonds propres comptables par pays



## 4. 2. Le risque de crédit

### 4.2.1. La qualité apparente du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est détériorée à fin 2011

Au sens du règlement COBAC R-98/03 relatif à la comptabilisation et au provisionnement des créances en souffrance et des engagements par signature douteux, les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses.

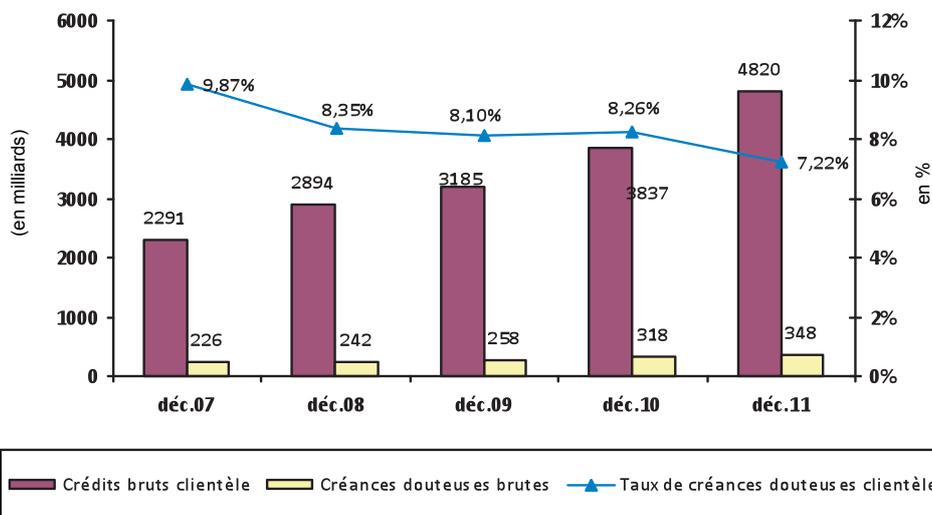
Les créances immobilisées sont des créances échues depuis plus de trois mois mais dont le recouvrement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement.

Les créances impayées sont des sommes non payées à l'échéance normale. Et les créances douteuses sont des concours de toute nature, même assortis de garantie, qui présentent un risque probable de non-recouvrement total ou partiel.

Au 31 décembre 2011, les créances en souffrance sont ressorties à 427,5 milliards, contre 392,5 milliards en 2010, en hausse de 8,9 %. Elles sont constituées à 81,3 % de créances douteuses et à 16,8 % de créances impayées.

En valeur absolue, les créances douteuses se sont établies à 347,6 milliards, contre 318,2 milliards en 2010, soit une progression de 9,2 %. Les créances impayées sont ressorties à 71,7 milliards à fin 2011, en hausse de 19 % par rapport à fin 2010 (60,2 milliards).

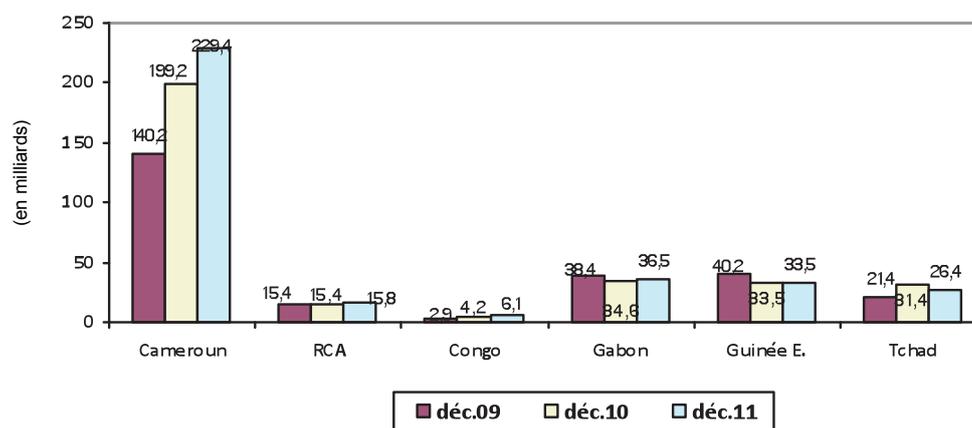
**Créances douteuses brutes rapportées aux crédits bruts à la clientèle - Ensemble des banques**



L'analyse de la situation par pays indique que les encours des créances douteuses ont progressé au Cameroun, en Centrafrique, au Congo et au Gabon respectivement de 15,2 %, 2,7%, 46,2 % et 5,5%. En valeur absolue, ces créances douteuses sont passées de 199,2 milliards en 2010 à 229,4 milliards en 2011 au Cameroun, de 15,4 milliards à 15,8 milliards en Centrafrique, de 4,2 milliards à 6,1 milliards au Congo et, enfin, de 34,6 milliards à 36,5 milliards au Gabon.

En revanche, les banques du Tchad ont enregistré une baisse du niveau de leurs créances douteuses, de 31,4 milliards au 31 décembre 2010 à 26,4 milliards douze mois après. Quant à la Guinée Equatoriale, les créances douteuses dans le portefeuille de crédits des banques sont restées stables à 33,5 milliards à fin 2011.

**Evolution des créances douteuses brutes clientèle par pays**



L'analyse des créances douteuses par catégorie d'agents économiques laisse apparaître des situations très contrastées. Les entreprises privées, qui bénéficient de l'essentiel des crédits à l'économie, concentrent 58,7 % des créances douteuses, avec un encours de 203,2 milliards (en hausse de 7 % par rapport à 2010). Rapportées au total des crédits bruts octroyés à la clientèle, les créances douteuses portées sur les entreprises privées par les banques de la CEMAC ont atteint 4,75 % du total des crédits bruts à la clientèle.

Le risque de crédit reste relativement limité sur les particuliers et les entreprises individuelles. Les créances douteuses portées sur ces agents économiques sont ressorties respectivement à 72,2 milliards et à 42,5 milliards à fin 2011, soit des taux de créances douteuses respectifs de 1,7 % et 1 %. Toutefois, par comparaison avec les autres agents économiques, les particuliers et les entreprises individuelles concentrent 33,1% de l'encours total des créances douteuses.

**Tableau 8 : Ventilation des créances en souffrance brutes par catégories d'agents économiques au 31 décembre 2011 – Ensemble des banques**

	RESIDENTS								NON RESI- DENTS	TOTAL CEMAC
	Adminis- trations publiques	Organismes publics	Adminis- trations privées	Entreprises publiques	Entreprises privées	Assurances	Entreprises individuelles	Particuliers		
Créances impayées	2 827	16	3 090	216	44 936	99	7 057	10 396	3016	71 653
Créances immobilisées	801	-	281	23	3 639	-	1 640	1 270	534	8 188
Créances douteuses	172	127	5 652	3 353	20 3185	681	42 543	72 158	19 748	347 619
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE BRUTES</b>	<b>3 800</b>	<b>143</b>	<b>9 023</b>	<b>3 592</b>	<b>251 760</b>	<b>780</b>	<b>51 240</b>	<b>83 924</b>	<b>23 298</b>	<b>427 460</b>

#### *4.2.2. Le taux global de couverture des créances douteuses de la clientèle par les provisions s'est amélioré*

Le montant des provisions pour dépréciation des comptes clientèle a augmenté de 20,5 % sur la période, passant de 295 milliards en 2010 à 355,3 milliards en 2011. Ces provisions couvrent les créances douteuses à hauteur de 102 % en 2011, contre 92,7 % il y a douze mois.

Au Cameroun, le taux de couverture des créances douteuses par les provisions est ressorti à 96,7 %, après 89,2 % en décembre 2010, pour un encours de provisions de 221,9 milliards à fin 2011.

En Centrafrique, les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont reculé de 3,6 % pour atteindre 14,4 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est ainsi situé à 91,1 % en décembre 2011, contre 97,4 % l'année précédente.

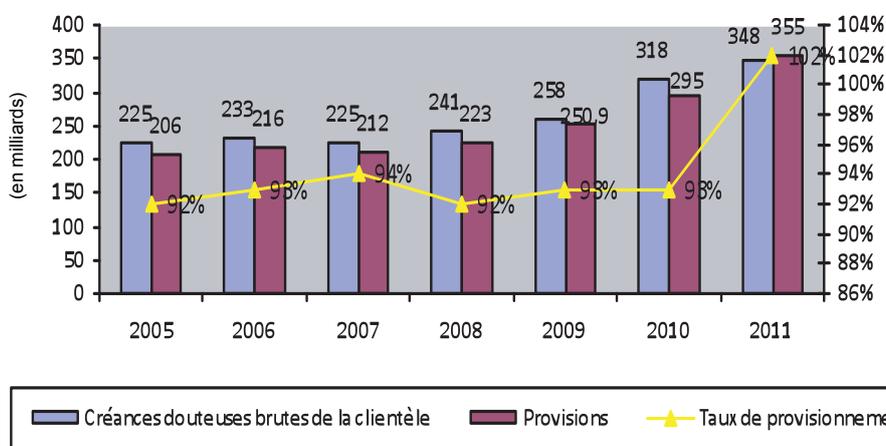
Au Congo, les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont progressé de 32,8 % à 6,3 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses par ces provisions s'est situé à 103,3 % en décembre 2011, contre 111,9 % en décembre 2010.

Au Gabon, les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 40 % à 43,9 milliards. Elles ont ainsi permis de couvrir les créances en souffrance à hauteur de 120,3 % en décembre 2011, après 90,8 % douze mois auparavant.

En Guinée Equatoriale, le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est établi à 133,1 % contre 119,1 % en décembre 2010, pour un encours de provisions de 44,6 milliards et des créances douteuses de 33,5 milliards à fin 2011.

Enfin, au Tchad, les provisions constituées par les banques sont en retrait de 8,1 % à 24,2 milliards par rapport à fin 2010 où elles ressortaient à 26,3 milliards. Le taux de couverture des créances douteuses (26,4 milliards) par ces provisions est ressorti à 91,7 % à fin 2011, contre 83,8 % en décembre 2010.

**Taux de provisionnement des créances douteuses clientèle - Ensemble des banques**



#### 4.3. La liquidité et la transformation

De par leur fonction d'intermédiation bancaire, les établissements de crédit financent les emplois par des ressources aux échéances diverses. Les risques d'illiquidité pouvant résulter d'un décalage entre les échéances des emplois et des ressources bancaires est encadré par deux règlements : le Règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité des établissements de crédit et le Règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme réalisée par les établissements de crédit.

Le Règlement COBAC R-93/06 relatif à la liquidité exige des banques qu'elles présentent en permanence un coefficient de liquidité de 100 % au minimum. Ainsi, leurs disponibilités à vue ou à moins d'un mois doivent couvrir en totalité leurs exigibilités de même terme.

A fin 2011, 40 banques sur les 45 en activité ont présenté un ratio de liquidité supérieur au minimum réglementaire de 100 %, comme en 2011. Les cinq (5) banques en infraction à cette date sont implantées au Cameroun (1 banque), en Centrafrique (1 banque), au Congo (1 banque) et au Gabon (2 banques).

**Tableau 9 : Nombre de banques respectant les règles liées au rapport de liquidité et au coefficient de transformation à long terme au 31 décembre 2011**

	Cameroun (13 banques)	RCA (4 banques)	Congo (7 banques)	Gabon (9 banques)	Guinée E. (4 banques)	Tchad (8 banques)	CEMAC (45 banques)
Coefficient de liquidité	12	3	6	7	4	8	34
Coefficient de transformation à long terme	8	4	7	9	3	8	39

Pour ce qui concerne la transformation à plus de cinq ans, le Règlement COBAC R-93/07 relatif à la transformation à long terme impose aux banques de respecter en permanence un rapport minimum entre leurs emplois et engagements à plus de cinq ans d'échéance et leurs ressources de même terme. Ce rapport doit au minimum être égal à 50 %. 39 banques, sur un total de 45, sont en conformité avec cette disposition. Sur les 6 banques en infraction, 5 sont implantées au Cameroun et une en Guinée Equatoriale.

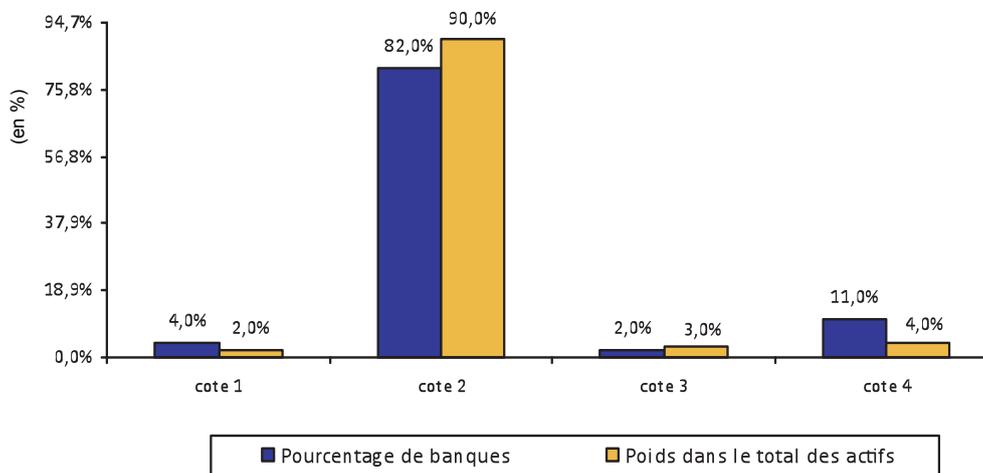
## 5. LA COTATION DES BANQUES EN 2011

Au regard du système de cotation (SYSCO) de la COBAC, la situation d'ensemble du système bancaire de la CEMAC est apparue satisfaisante à fin décembre 2011, en dépit de quelques évolutions défavorables.

En raison de l'absence des données relatives à la rentabilité et/ou à la qualité du management, 10 banques de création récente, n'ont pas été cotées. Au total, sur les 35 banques analysées au 31 décembre 2011, 2 présentaient une situation financière solide (cote 1), 27 étaient classées en cote 2 (bonne situation financière), contre 22 banques au 31 décembre 2010, 3 figuraient en cote 3 (situation financière fragile), contre 4 un an plus tôt et 3 banques présentaient une situation financière critique (cote 4), alors qu'elles étaient 4 en 2010. Les 3 banques classées en cote 4 représentent environ 4% du total des bilans cumulés des banques de la CEMAC.

Au total, 29 banques (26 banques à fin 2010), soit 83 % des banques cotées, ont présenté une situation financière qui n'inspire pas d'inquiétude (cote 1 et 2). Le poids de ces banques dans le total cumulé des actifs des banques de la CEMAC se situait à 92% à fin 2011.

### Distribution des banques en fonction de la cotation



## 6. LES RESULTATS DES BANQUES EN 2011

Le résultat net des quarante-cinq banques déclarantes de la CEMAC en 2011 enregistre une hausse de 58,2% par rapport au niveau réalisé en 2010. Il est positif de 106,2 milliards au 31 décembre 2011, contre 67,1 milliards un an plus tôt. Les principales évolutions marquantes issues de l'analyse des déclarations des banques sont les suivantes :

- toutes les six places bancaires dégagent un résultat net global excédentaire. Ce résultat est en progression pour cinq pays mais en recul pour un autre (- 34,4 % à 8,6 milliards pour le Cameroun). La meilleure performance est réalisée par les banques du Gabon qui extériorisent un résultat net global de 32,1 milliards, après 4,4 milliards en 2010. Les banques du Congo et de la Guinée Equatoriale réalisent également un résultat net en augmentation de 18,7 % à 24,8 milliards en 2011 pour les premières et de 43,6 % à 24,7 milliards pour les secondes. Le bénéfice net des banques centrafricaines connaît quant à lui un accroissement de 72,5 % à 6,9 milliards et des banques tchadiennes de + 22,7 % à 9,2 milliards.
- treize (13) banques déclarent des pertes nettes (elles étaient dix en 2010) pour un montant cumulé de 37,9 milliards, contre 46,9 milliards en 2010.

### *6. 1. Les performances par pays sont contrastées*

Au **Cameroun**, le produit net bancaire (PNB) de l'ensemble des banques s'élève à 205,7 milliards, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

Les frais généraux des banques camerounaises ont atteint 141 milliards en 2011, en hausse de 29% par rapport à l'année dernière, où ils ressortaient à 109,5 milliards. Cet accroissement, supérieur à celui du PNB, a entraîné une dégradation du coefficient net d'exploitation qui passe de 59 % à 68,62 % entre 2010 et 2011.

Le résultat brut d'exploitation s'est établi à 55,6 milliards, en baisse de 29 % par rapport à l'année écoulée. Les dotations nettes aux amortissements sont revenues à 12,6 milliards, contre 11,5 milliards un an plus tôt. Les dotations nettes aux provisions, quant à elles, ont diminué de moitié passant de 31,3 milliards à fin 2010 à 19,3 milliards au 31 décembre 2011.

Du fait de ces évolutions, le résultat courant est revenu à 36,2 milliards à fin 2011 après 36,5 milliards au 31 décembre 2010.

Dans l'ensemble, le résultat net annuel extériorisé par les banques du Cameroun au 31 décembre 2011 a régressé de 32 % à 8,6 milliards, contre 13,1 milliards au 31 décembre 2010.

En **Centrafrique**, le produit net bancaire des établissements de crédit est ressorti à 20,3 milliards, en progression de 33,80%, sous l'effet principalement de la hausse de la marge sur opérations avec la clientèle (+ 13,55 % à 12,8 milliards) et de la marge sur opérations divers (+ 104,81 % à 7,4 milliards).

Les frais généraux de l'ensemble des banques ont atteint 9,7 milliards, contre 8,2 milliards en 2010, soit une progression de 18,3 %. Le coefficient net d'exploitation est ressorti à 48 %, contre 54,1 % observé un an auparavant.

Le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 9,2 milliards (+ 67,3 %) et les dotations nettes aux provisions se sont établies à 695 millions. Le résultat courant augmente de 5,7 milliards à 8,5 milliards.

En conséquence, le résultat net à la fin de l'exercice 2011 s'est fixé à 6,9 milliards, en hausse de 72,5 % par rapport à 2010 (4 milliards).

Au **Congo**, le produit net bancaire des sept banques en activité a connu en 2011 une augmentation de 22,3 % par rapport à 2010, pour atteindre 86,8 milliards.

A fin 2011, les frais généraux cumulés des banques congolaises se sont fixés à 45,8 milliards. Ils sont en hausse de 29,7 % par rapport à l'année 2010

où ils s'établissaient à 35,3 milliards. En conséquence, le coefficient net d'exploitation s'est situé à 52,8 %, contre 49,9 % en 2010.

Le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 36,5 milliards, contre 31,5 milliards en 2010. Compte tenu des dotations nettes aux provisions de 3,6 milliards, le résultat courant s'est établi à 32,8 milliards.

Avec une baisse du montant de l'impôt sur les sociétés (4,7 milliards, contre 8,7 milliards en 2010), les banques congolaises ont extériorisé un résultat net bénéficiaire de 24,8 milliards, en augmentation de 18% par rapport à 2010 (20,9 milliards).

Au **Gabon**, les neuf banques ont réalisé un produit net bancaire de 134,8 milliards, en hausse de 46,4 % par rapport à l'exercice 2010 (92,1 milliards).

Les frais généraux des banques gabonaises se sont fixés à 80 milliards. Ils sont en baisse de 6,1 % par rapport à 2010 où ils se chiffraient à 84,9 milliards. Cette situation laisse apparaître une amélioration dans la maîtrise par ces banques de leurs charges générales d'exploitation, dont en témoigne le niveau global du coefficient net d'exploitation qui est ressorti à 59,4 %, contre 73,7 % en 2010.

Le résultat brut d'exploitation s'est ainsi amélioré pour atteindre 55,7 milliards, contre 23,8 milliards un an plus tôt. Après prise en compte du coût du risque, demeuré relativement stable à 7,5 milliards, contre 8,3 milliards en 2010, le résultat courant a affiché une hausse significative à fin 2011 de 211 % à 48,2 milliards. En conséquence, le résultat net de l'ensemble des banques gabonaises s'est nettement amélioré : 32,1 milliards en 2011, après 4,4 milliards en 2010.

En **Guinée Équatoriale**, le produit net bancaire a augmenté de 27,8 % à 109,1 milliards en 2011, contre 85,4 milliards en 2010.

Les frais généraux ont augmenté légèrement pour atteindre 26,8 milliards, contre 25 milliards en 2010 et ont représenté 24,4 % du produit net bancaire.

Le résultat brut d'exploitation s'est accru de 36,2 % à 81,4 milliards et le résultat courant a nettement progressé de 69,8 % à 42 milliards, contre 24,7 milliards en 2010. Les banques de la Guinée Equatoriale ont extériorisé un résultat net à la fin de l'exercice 2011 de 24,7 milliards, en hausse de 43,6 % par rapport à celui de 2010 (17,2 milliards).

Le produit net bancaire des huit banques opérant au Tchad est ressorti à 48,6 milliards pour l'exercice 2011. Il a crû de 60,9 % par rapport à 2010 (30,2 milliards).

Les frais généraux se sont stabilisés à 26,5 milliards et le coefficient net d'exploitation s'est établi à 54,5%, contre 58,70% en 2010. Le résultat brut d'exploitation est ainsi en hausse à 19 milliards en 2011, après 5,9 milliards en 2010.

Le résultat courant est passé de 10,2 milliards en 2010 à 12,8 milliards, en raison notamment des dotations nettes aux provisions de 6,1 milliards, après les reprises de 4,3 milliards effectuées en 2010). En conséquence, le système bancaire tchadien a dégagé un résultat net de 9,2 milliards, contre 7,5 milliards en 2010.

### *6.2. Le produit net bancaire de l'ensemble des banques de la CEMAC se consolide*

Le produit net bancaire de l'ensemble des banques de la CEMAC s'établit à 605,3 milliards. Il est en hausse de 26,4 % par rapport à 2010 où il était ressorti à 478,9 milliards.

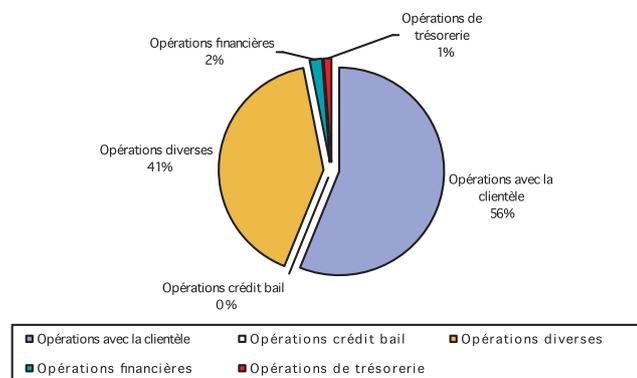
L'analyse de ses composantes montre une hausse des principales marges. Les opérations avec la clientèle et les opérations diverses continuent, comme l'année précédente, à être prépondérantes dans la formation du produit net bancaire. En effet, la marge sur opérations avec la clientèle s'est chiffrée à 337,9 milliards en 2011, en hausse de 29,1 %. La marge sur opérations diverses, quant à elle, s'est établie à 246,7 milliards, en augmentation de 22,5 % par rapport à l'année précédente. Sur la même période, les marges sur opérations de trésorerie et sur opérations financières ont progressé respectivement de 26,7 % pour s'établir 5,7 milliards et de 18,3 % à 12,9 milliards. Quant à la marge sur opération de crédit-bail, elle a régressé de 32,2 % à 2 milliards.

Les marges sur opérations avec la clientèle dégagées par les banques du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Equatoriale ont représenté respectivement 31 %, 23 % et 22 % du montant total de cet agrégat dans la CEMAC. Dans l'ensemble, la part de cette marge a représenté 56 % du produit net bancaire total.

La marge sur opérations diverses est principalement alimentée par des commissions perçues sur les opérations de change et de transfert de fonds. Elle a connu un accroissement dans tous les pays. La hausse a été de 104,8 % à 7,4 milliards en Centrafrique, de 56,8 % à 53,3 milliards au Gabon, de 43,1 % au Tchad à 19,3 milliards, de 16,3 % à 35,4 milliards en Guinée Equatoriale, de 11 % à 42,6 milliards au Congo et de 9 % à 88,8 milliards au Cameroun.

---

**Contribution des différentes marges à la formation du produit net bancaire  
au 31 décembre 2011**



La marge sur opérations de trésorerie a connu une évolution contrastée suivant les pays. Elle a augmenté au Congo (+ 24,3 % à 4,4 milliards) et en Centrafrique puis au Cameroun, elle a baissé respectivement de 95,3 % à 14 millions et 35,9 % à 1,8 milliard. alors que dans le même temps cette marge a poursuivi sa chute à 3,1 milliards (- 10,7 %) au Cameroun. Au Gabon et au Tchad, ces marges sont redevenues positives respectivement à 766 millions et à 1,1 milliard alors qu'elles étaient négatives en 2010 de 471 millions et de 205 millions. En Guinée Equatoriale, cette marge est restée négative à 2,4 milliards.

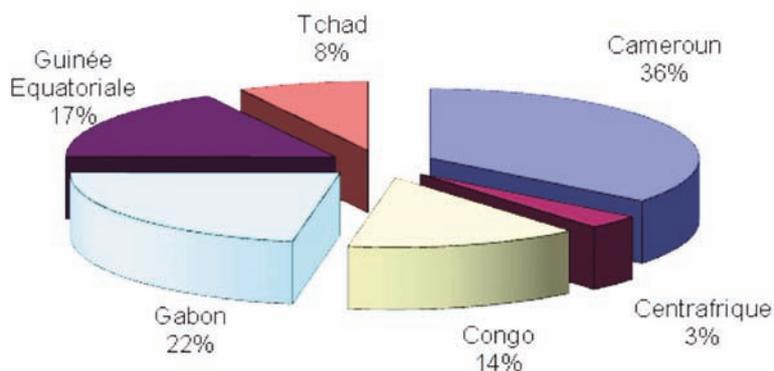
Les opérations financières regroupent l'activité du portefeuille des titres de participation et d'investissement. Contrairement à 2010 où la marge sur ces opérations était globalement en recul (- 34,3 %) pour l'ensemble des pays de la CEMAC, l'année 2011 a vu cette marge augmenté de 56,2 % à 12,9 milliards. Quatre pays ont dégagé des marges en augmentation à savoir le Cameroun (+ 45,7 % à 7,9 milliards), la Centrafrique (+ 731 % à 133 millions), le Gabon (+ 84,4 % à 3,9 milliards) et la Guinée Equatoriale (+ 491,8 % à 1,2 milliard). Les marges sur opérations financières ont baissé de 2 % à 662 millions au Congo et sont demeurées négatives au Tchad en baisse (- 205 millions en 2010 et - 968 millions en 2011).

Les opérations de crédit-bail ont dégagé une marge négligeable et contrastée selon les pays. Au Cameroun, ces opérations ont dégagé une marge de 2,1 milliards, en recul de 33,8 % par rapport à l'année 2010 tandis qu'au Gabon, elles se soldent par une marge négative de 1 milliard, après - 308 millions en 2010. La marge sur opérations de crédit-bail est faible au Tchad (42 millions) et en Guinée Equatoriale (12 millions). Elle demeure nulle en Centrafrique.

La contribution des systèmes bancaires de chaque pays à la formation du PNB global de la CEMAC est de 36 % pour le Cameroun, 3 % pour la Centrafrique, 14 % pour le Congo, 22 % pour le Gabon, 17 % pour la Guinée Equatoriale et 8 % pour le Tchad.

---

#### CEMAC: Répartition du Produit net bancaire par pays au 31 décembre 2011



---

#### 6.3. Le résultat net des banques de la CEMAC est en hausse en 2011

Les frais généraux ont atteint 330,9 milliards en 2011, contre 286,7 milliards en 2010. Ils ont absorbé 54,4 % du produit net bancaire, contre 54,2 % une année auparavant.

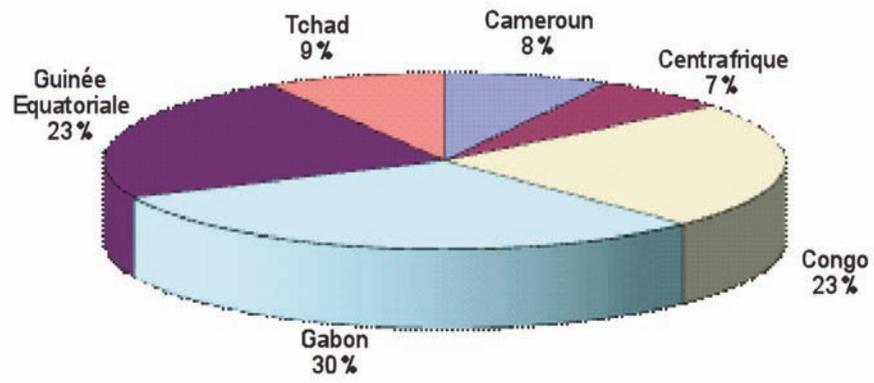
Le résultat brut d'exploitation est passé de 193,6 milliards en 2010 à 257,4 milliards au terme de l'exercice 2011.

Sous l'effet de ces évolutions ci-dessus, le résultat courant, qui s'obtient en retranchant du résultat brut d'exploitation les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécouvrables, a progressé de 46,6 % pour s'établir à 180,7 milliards au 31 décembre 2011.

En définitive, le résultat net des banques de la CEMAC s'est établi à 106,2 milliards au 31 décembre 2011 principalement apporté par les banques du Gabon (32,1 milliards), du Congo (24,8 milliards), et de la Guinée Équatoriale (24,7 milliards). Les banques du Tchad et de la Centrafrique ont réalisé respectivement 9,2 milliards et 6,9 milliards soit 9 % et 7 % du total tandis que celles du Cameroun ont connu une baisse de leur résultat net à 8,6 milliards, contre 13,1 milliards en 2010.

---

Répartition du résultat net par pays  
au 31 décembre 2011





**L'ACTIVITE DE LA COMMISSION BANCAIRE  
ET DE SON SECRETARIAT GENERAL**

## 7. LES ACTES DE LA COMMISSION BANCAIRE

En 2011, la Commission Bancaire a tenu six (6) sessions, dont trois sessions disciplinaires. Ces sessions ont été l'occasion pour l'organe collégial d'adopter des résolutions qui s'inscrivent dans le cadre des prérogatives qui lui sont conférées par la Convention du 06/10/1990 portant création d'une Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, à savoir : pouvoir de contrôle, pouvoir administratif, pouvoir réglementaire et pouvoir disciplinaire.

### *7. 1. Dans l'exercice de sa mission de contrôle*

La COBAC a exercé son pouvoir de contrôle afin de s'assurer du respect par les établissements de crédit et de microfinance des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la CEMAC.

En 2011, 16 injonctions ont été adressées à des établissements de crédit pour des infractions à la réglementation. L'une de ces injonctions a abouti à l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

Par ailleurs, la réglementation habilite la Commission Bancaire à désigner un administrateur provisoire doté de toutes attributions nécessaires à l'administration et à la direction de l'établissement et du pouvoir de déclarer la cessation des paiements d'un établissement de crédit, lorsque la gestion de ce dernier ne peut plus être assurée dans des conditions normales, et de manière générale, lorsqu'il y a carence dans son administration ou sa direction.

A cet égard, la COBAC a pris :

- deux (2) décisions portant nomination de nouveaux administrateurs provisoires dans un établissement de crédit et d'un établissement de microfinance pour remplacer d'anciens administrateurs provisoires ;
- dix-sept (17) décisions portant prorogation des mandats d'administrateurs provisoires en place, les mesures de restructuration des établissements concernés n'étant pas encore achevées ;
- deux (2) décisions de fin de mission des administrateurs provisoires d'un établissement de crédit et d'un établissement de microfinance.

### *7. 2. Sur le plan administratif*

L'exercice de l'activité bancaire est subordonné à l'obtention d'un agrément délivré par les Autorités monétaires, après avis conforme de la Commission Bancaire. A ce titre, la Commission Bancaire a pris quarante (40) décisions portant avis conforme pour la délivrance par les Autorités monétaires d'agréments pour quatre (4) banques, vingt-et huit (28) dirigeants et huit (8) Commissaires aux comptes d'établissements de crédit.

S'agissant de la microfinance, soixante et treize (73) décisions pour l'octroi par l'Autorité monétaire des agréments ont été prises, dont vingt (20) pour l'implantation des établissements, quarante-sept (47) pour les dirigeants et six (6) pour les Commissaires aux comptes.

Toute modification de situation d'un établissement de crédit requiert une autorisation préalable délivrée par l'organe de supervision. A ce titre, la COBAC a délivré 12 autorisations préalables, dont 9 relatives à des augmentations de capital. Ces demandes sont une conséquence de la mise en œuvre par les établissements de crédit des diligences relatives au relèvement du capital social, conformément aux prescriptions du Règlement COBAC R-2009/01 du 1er avril 2009 portant fixation du capital social minimum des établissements de crédit. Ce texte fixe le capital minimum des banques et des établissements financiers respectivement à 10 000 millions et à 2 000 millions. La période transitoire accordée aux établissements de crédit de la CEMAC en activité avant l'entrée en vigueur du règlement pour s'y conformer est de cinq ans à compter du 1er juin 2009. Au 30 juin 2012, le capital social minimum des établissements de crédit doit être porté à 7,5 milliards et celui des établissements financiers à 1,5 milliard.

Au niveau des activités de la microfinance, une autorisation préalable a été délivrée à un établissement de 2ème catégorie pour le changement de son actionnaire de référence.

Par ailleurs, la Commission Bancaire a examiné favorablement les dossiers de plusieurs membres de Conseils d'Administration des établissements de crédit et de microfinance, qui lui ont été soumis pour information préalable, conformément au Règlement 04/08/CEMAC/UMAC/COBAC sur le gouvernement d'entreprises et à l'Instruction COBAC I-2009/02 relative à la procédure d'information préalable pour la désignation en qualité de membre du Conseil d'Administration d'un établissement de crédit.

### *7.3. Sur le plan réglementaire*

Les travaux portant sur la réforme du cadre juridique de traitement des établissements de crédit en difficulté se sont poursuivis en 2011.

Il convient de rappeler qu'au cours de l'année 2010, la Commission Bancaire a procédé à une importante réforme de trois normes réglementaires : la norme de couverture des risques, la norme de division des risques et la norme relative à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit. Les textes issus de la révision de ces normes portent les références ci-après :

- Règlement COBAC R-2010/01 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit ;

- Règlement COBAC R-2010/02 relatif à la division des risques des établissements de crédit ;
- Règlement COBAC R-2010/03 modifiant le Règlement COBAC R-2003/03 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit.

#### 7. 4. Sur le plan disciplinaire

L'année 2011 a été marquée par l'ouverture d'une procédure disciplinaire et la démission d'office d'un dirigeant d'une banque.

**Tableau 12 : Récapitulatif des décisions prises par la Commission Bancaire en 2011**

Décisions	Nombre
Avis conformes délivrés <sup>8</sup>	113
Banques	73
EMF	40
Avis conformes refusés	25
Banques	1
EMF	24
Autorisations préalables	12
Banques	11
EMF	1
Nomination Administrateurs provisoires	2
Banques	1
EMF	1
Sanctions disciplinaires*	1
Banques	1
EMF	0
<b>Total</b>	<b>153</b>

<sup>8</sup> Ces avis concernent aussi bien les établissements, leurs dirigeants que les commissaires aux comptes



## 8. LES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COBAC

### 8.1. Le contrôle permanent

L'année 2011 est caractérisée par le renforcement des activités de Contrôle Permanent et le lancement du projet relatif à la mise en place du Schéma Directeur Informatique.

#### 8.1.1. Travaux courants de contrôle permanent

La surveillance du reporting périodique des établissements de crédit a été poursuivie au cours de l'année 2011, par l'instauration d'analyses complètes des états réglementaires, destinées à juger de leur cohérence d'ensemble. Ces contrôles ont permis d'inviter les établissements de crédit à plus de vigilance et d'exactitude dans leurs déclarations.

De plus, le processus d'automatisation complète du système de reporting CERBER qui a été finalisé en 2010 avec le démarrage effectif de la plateforme e-cerber s'est poursuivi durant l'année 2011 pour permettre des échanges en temps réel avec les établissements de crédit.

Par ailleurs, le contrôle permanent du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LAB) est désormais opérationnel, avec le traitement du reporting relatif aux diligences afférentes par le logiciel ASTROLAB. La revue de ce dispositif est effectuée semestriellement à travers l'analyse des réponses au questionnaire automatisé LAB mis en place par la COBAC.

S'agissant des rapports de contrôle interne, leur traitement a donné lieu à des courriers adressés aux établissements de crédit concernés, attirant particulièrement leur attention sur les mesures à prendre pour se conformer au Règlement COBAC R-2001/07 relatif au contrôle interne au sein des établissements de crédit. Les insuffisances relevées ont concerné principalement la mise en place des dispositifs des règlements sur le gouvernement d'entreprise et la continuité d'activités, la séparation du contrôle de deuxième niveau d'avec les fonctions opérationnelles, la définition et la mise en œuvre des plannings des missions d'audit, le suivi des mesures correctrices prises suite aux recommandations des auditeurs, la formalisation et le suivi des procédures, la qualité et la sécurité des systèmes d'information, ainsi que la clarté et la pertinence des cartographies de risques réalisées.

D'une manière générale, les progrès constatés depuis quelques années dans les domaines tels que l'organisation des services du contrôle interne, la désignation de leurs responsables et le reporting se sont poursuivis. De même, les dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques paraissent avoir été améliorés.

### *8.1.2. Suivi des établissements de crédit en difficulté et des établissements de crédit en infraction avec la réglementation prudentielle*

Les établissements de crédit en difficulté ainsi que ceux en infraction avec la réglementation prudentielle ont fait l'objet d'un suivi rapproché par le Secrétariat Général de la COBAC.

Les rapports et les déclarations périodiques des deux banques sous administration provisoire ont régulièrement été analysés au cours de l'année. Des missions ont été diligentées auprès de ces établissements dans le but d'évaluer les progrès accomplis et de les accompagner dans leur processus de redressement.

La situation des établissements en infraction par rapport à certaines normes prudentielles a été régulièrement examinée. Le suivi exercé par le Secrétariat Général a conduit la Commission Bancaire à prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre de certains d'entre eux à l'effet de se conformer aux normes dans des délais imposés.

### *8.1.3. Mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique (SDI)*

Le Secrétariat Général de la COBAC a engagé, sur financement de la Banque Mondiale (Fonds IDA), l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique (SDI) depuis 2008.

Le SDI vise à doter l'organe de supervision bancaire de la CEMAC d'un système informatique plus adapté à ses besoins actuels et conforme aux standards techniques garantissant la sécurité de l'environnement d'exploitation. Son objectif principal est la mise en place d'un système informatique sécurisé en phase avec l'évolution technologique et permettant d'automatiser toutes les activités susceptibles de l'être (collecte des données, analyse, contrôle, etc.), en harmonisant les applications existantes et en facilitant leur exploitation en réseau.

Sur la base des termes de référence élaborés en 2010, une assistance à la maîtrise d'ouvrage a été sélectionnée par appel d'offres international, avec pour mission d'accompagner, pendant trois ans, la COBAC dans la réalisation de cet important projet. La mise en œuvre du SDI a effectivement débuté en octobre 2011, par la rédaction en interne du cahier des charges du « Système métier » et par la mise en place des structures de pilotage et de suivi du projet.

### *8.2. Exécution du programme de contrôle sur place de l'année 2011*

Le programme arrêté en 2011 avait pour ambition de réaliser 56 vérifications générales et 24 enquêtes thématiques transversales sur la mise en œuvre effective du Règlement n° 04/08/CEMAC/UMAC/COBAC du

06 octobre 2008 relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit.

Faute d'effectifs, les prévisions du Secrétariat Général de la COBAC n'ont pu être exécutées qu'à hauteur de 22,5 %. Ce rapport chute à 17,9 % lorsque l'analyse ne porte que sur la réalisation des missions de vérification générale et de suivi.

L'exécution du programme par type d'enquêtes est résumée dans le tableau ci-après :

PAYS	Missions de vérification générale										Taux de réalisation
	Missions de suivi des recommandations		Etablissements de crédit		Etablissements de microfinance		Missions thématiques		Total		
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	
CAMEROUN	6	0	9	8	10	1	8	8	33	17	51,5 %
CENTRAFRIQUE	2	0	1	0	0	0	1	0	4	0	0
CONGO	3	0	4	0	0	0	4	0	11	0	0
GABON	4	0	6	0	0	0	6	0	16	0	0
GUINEE EQUATORIALE	2	1	2	0	0	0	2	0	6	1	0
TCHAD	4	0	3	0	0	0	3	0	10	0	16,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>80</b>	<b>18</b>	<b>22,5 %</b>

### 8.3 Surveillance du secteur de la Microfinance

A l'instar de 2010, l'essor du secteur de la microfinance s'est matérialisé en 2011 par une orientation à la hausse de l'ensemble des indicateurs d'activité (capital et parts sociales libérés, dépôts, crédits, trésorerie, etc.).

La croissance effrénée du secteur de la microfinance s'accompagne d'une augmentation des insuffisances et des dysfonctionnements au niveau de la gouvernance, de la gestion des risques, du contrôle interne et de l'application des dispositions réglementaires, etc. La réduction de ces faiblesses constitue le défi majeur auquel sont confrontées les Autorités de supervision et de régulation.

#### 8.3.1. Situation du secteur de la Microfinance dans la CEMAC

Après l'agrément de 20 nouveaux établissements en 2011, le nombre d'EMF ayant reçu l'avis conforme de la COBAC est passé de 758 en 2010 à 778 à fin décembre 2011. Le Cameroun (65,5 %) et le Tchad (22,5 %) abritent le plus grand nombre d'établissements agréés.

La répartition des établissements de microfinance par pays et catégorie est donnée par le tableau ci-après :

CATEGORIES	PAYS						TOTAL CEMAC
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	RCA	Guinée Equatoriale	
1ère catégorie	459	53	2	172	19	0	705
- Indépendants	190	19	2	11	3	0	225
- Réseaux <sup>9</sup>	269	34	0	161	16	0	480
2ème catégorie	46	8	7	3	2	0	66
3ème catégorie	4	2	1	0	0	0	7
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>175</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>778</b>

Les établissements organisés en réseau constituent 68 % des EMF de première catégorie et 61,69 % de l'ensemble des EMF.

### 8.3.2 Dispositif de supervision des EMF

En 2011, les actions engagées en 2010 en matière de supervision des établissements de microfinance se sont poursuivies.

Concernant le contrôle sur place, l'organe de supervision avait décidé d'étendre en 2011 ses contrôles à tous les établissements de microfinance agréés au Cameroun, notamment en matière de suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'évaluation effectuées au cours de l'année 2010. Faute d'effectifs, ces missions n'ont pas été réalisées.

En matière de contrôles sur pièces, outre le suivi des différentes décisions (injonction, retrait d'agrément, etc.) prises par la Commission Bancaire à l'encontre de certaines structures, le Secrétariat Général de la COBAC a centré ses efforts en 2011 sur la vulgarisation du Plan Comptable des Etablissements de Microfinance (PCEMF) et l'implémentation du logiciel de reporting SESAME dans les EMF du Cameroun. A cet effet, les premières déclarations à travers le logiciel SESAME sont intervenues en 2011 et ont marqué le début d'une ère nouvelle dans le dispositif de contrôle sur pièces des EMF dans la CEMAC.

<sup>9</sup> Ensemble constitué des organes faïtières et des caisses affiliées

Le renforcement du dispositif de surveillance permanente des EMF et la poursuite des missions de contrôle sur place des EMF demeurent un gage indispensable pour l'assainissement du secteur de la microfinance et la promotion des bonnes pratiques auprès des principaux acteurs du secteur.

## **9. COOPERATION INTERNATIONALE**

Le Secrétariat Général de la COBAC a organisé ou pris part à diverses réunions et conférences ayant trait à son domaine de compétence tant sur le plan régional qu'international.

### *9.1. Signature d'une convention de coopération avec la Bank Al Maghrib*

Une Convention de coopération en matière de contrôle bancaire, d'échange d'informations et de coopération générale a été signée le 12 septembre 2011 entre la Bank Al Maghrib et la COBAC.

La signature de cette Convention répond à une exigence des 25 principes fondamentaux révisés pour un contrôle bancaire efficace définis par le Comité de Bâle qui requiert une coopération accrue des contrôleurs bancaires pour la surveillance des établissements assujettis qui ont des activités dans plusieurs pays.

### *9.2. Neuvième réunion du groupe des superviseurs bancaires francophones*

L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), organe de supervision du système bancaire français, a accueilli la 9<sup>ème</sup> réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF) à Paris le 12 octobre 2011.

Cette réunion a connu la participation du Secrétariat Général de la COBAC et de diverses délégations représentant au total 22 juridictions. La réunion, qui a précédé un séminaire sur Bâle III et ses composantes tenu les 13 et 14 octobre 2011, portait sur l'état des lieux de la situation de chaque système bancaire, sur les évolutions réglementaires préconisées par le Comité de Bâle et sur l'examen des travaux internationaux en cours concernant les institutions financières systémiques et la gestion des situations d'insolvabilité.

### *9.3. Réunion du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*

La COBAC a participé à la 16<sup>ème</sup> Assemblée Annuelle du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC) à Conakry (République de Guinée), du 13 au 14 décembre 2011. Cette réunion a été l'occasion pour chaque membre du Comité de faire le point sur la situation de son système bancaire et de présenter les développements récents intervenus dans son dispositif de supervision. Une présentation a été faite aux

membres sur la crise financière internationale et ses conséquences pour les banques. Y ont été évoqués la remise en cause du concept de la banque universelle, les problématiques de la dette souveraine pour les banques, la nécessité de renforcer la supervision bancaire et le passage de Bâle II à Bâle III.

Le Secrétaire Général de la COBAC, Monsieur IDRIS AHMED IDRIS, Président sortant du CSBAOC, a présenté son bilan marqué par la ratification de la Charte du Comité, l'adoption d'un budget pour le fonctionnement du Secrétariat Permanent du CSBAOC assuré par la COBAC et l'adoption d'un canevas de présentation des rapports sur les développements récents intervenus dans la supervision bancaire.

La Banque Centrale du Nigéria a été choisie pour abriter la 17<sup>ème</sup> Assemblée Annuelle en 2012 et Monsieur EL Hadj Ousmane Diégbé CAMARA, Directeur Général de la Supervision des Institutions Financières de la Banque Centrale de la République de Guinée, a été élu à l'unanimité comme nouveau Président en exercice du Comité pour un mandat d'un an qui prendra fin lors de la prochaine Assemblée Annuelle.

#### *9.4. Concertation annuelle avec la profession bancaire*

En 2011, la COBAC a organisé la quatrième réunion de concertation annuelle avec la profession bancaire conformément aux recommandations du Comité de Bâle. La réunion portait principalement sur la structure des comptes de résultats et les conditions de banque dans la CEMAC.

En ce qui concerne les comptes de résultats, les travaux ont mis en exergue que l'exploitation des banques dans la CEMAC demeure rentable, au regard des potentialités de croissance et de développement que recèle chacun des pays et en dépit du faible taux de bancarisation. L'existence d'un niveau de rentabilité est indispensable à la pérennité de tout établissement de crédit. Elle constitue un gage de solidité de sa structure financière, qui doit résulter en particulier d'une progression des fonds propres proportionnelle à celle des risques, telle que l'exige la réglementation prudentielle. L'inquiétude suscitée par la hausse du niveau des frais généraux au cours des dernières années a été apaisée par les résultats de l'étude menée à cet effet. La progression des frais généraux va de pair avec celle de l'activité, marquée notamment par des investissements dans les systèmes d'information et de communication. Toutefois, les frais d'assistance technique et la rémunération des dirigeants pèsent lourdement sur les frais généraux.

Sur les conditions de banque pratiquées par les établissements de crédit, il est apparu en filigrane que les établissements de crédit sont réticents à observer les normes sur les conditions de banque. La transparence souhaitée par les Autorités monétaires et de tutelle en vue de renforcer la discipline de marché dans la CEMAC est, pour des motifs divers, difficilement acceptée dans

son principe. Tous les établissements de crédit devront veiller à la fiabilité et à l'exhaustivité des données à communiquer aux équipes du Secrétariat Général de la COBAC pour les prochaines enquêtes.

Au terme de cette concertation, les participants ont suivi la présentation de la nouvelle architecture organisationnelle de la plate-forme e-CERBER de transfert de données comptables et financières des établissements de crédit vers le Secrétariat Général de la COBAC.

#### *9.5. Autres réunions internationales*

La COBAC a pris part aux différentes réunions du FMI et de la Banque Mondiale (Comités du Printemps et Assemblées annuelles) à Washington DC aux Etats Unis. Ces assises ont été l'occasion pour le Secrétaire Général de la COBAC d'avoir des entretiens bilatéraux et multilatéraux avec plusieurs services techniques des Institutions de Bretton Woods.

Le Secrétariat Général de la COBAC a aussi participé à la réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc organisée au Tchad et en France respectivement en avril et septembre 2011.



**ANNEXES**

## ANNEXE 1 : Capital social des banques en activité en 2011

### CAMEROUN - CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	<i>Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)</i>	<i>Répartition du capital (en pourcentage)</i>	Nombre de guichets
<b>Afriland First Bank</b> DG : ALAMINE OUSMANE MEY DGA : NAFACK ALPHONSE	<b>First Bank</b>	15 800	SBF and Co 37,19 FMO 19,33 Kouesseu J.B. 9,49 Jully S.A. 8,07 Kammogne Fokam P. 8,53 Tiofo David 7,00 Autres 10,39	22
<b>Banque Atlantique du Cameroun</b> DG : TOKPANOU FRANCOIS XAVIER DGA :	<b>BAC</b>	5 500	AFG Central and East Africa 54,52 Financial Risk International 18,00 Autres 26,48	12
<b>Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit</b> DG : REBILLARD PASCAL DGA : ONDOA NKOU INNOCENT	<b>BICEC</b>	12 000	BPCE International et Outre-mer 61,22 Etat camerounais 17,50 PROPARCO 7,25 Autres 14,03	32
<b>Commercial Bank of Cameroon</b> AP: NJANGA NJOH MARTIN LUTHER	<b>CBC</b>	7 000	CFH LUXEMBOURG 46,56 FOTSO Victor 11,67 AGF TIARD 8,89 Autres 32,88	10
<b>Citibank Cameroon SA</b> DG: DADA AKINTAYO DGA : SAKO ABDOUL KARIM	<b>Citibank</b>	5 684	CITIBANK NA NEW-YORK 99,98 FERDINAND ZAUMU 0,01 ZWOOGSEEG ZAIDI SYED ASIF ALI 0,01	2

<sup>13</sup> Au 31 décembre 2008.



Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
<b>Ecobank Cameroun</b> DG : EKUE ASSIOGBON DÂDJIN DGA : AWONA GUY-MARTIAL	<b>Ecobank</b>	10 000	Ecobank Transnational Inc. 79,6 Fotso André 5 Axa Assurances 2 La Citoyenne Assurances 2 Autres 11,4	28
<b>Société Commerciale de Banque-Cameroun</b> DG : DUBUS FRANCIS DGA :	<b>CA SCB</b>	6 000	IUB Holding 51 Etat camerounais 49	22
<b>Société Générale de Banques au Cameroun</b> DG : MAYMAT ALEXANDRE DGA : BANGA-NTOLO LOUIS	<b>SGBC</b>	12 500	Société Générale 58,08 Etat camerounais 25,6 AGF Cameroun (ex-Snac) 16,32	22
<b>Standard Chartered Bank Cameroon</b> DG : MANDENG BATOUM M. DGA : ATANGA MARTIN	<b>SCBC</b>	7 000	Standard Chartered Holding (Africa) B.V. 100	2
<b>Union Bank of Cameroon PLC</b> DG : KUNLE AJEIGBEABDUL-LATIF DGA : KOTTO NDOUMBE SAMUEL	<b>UBC Plc</b>	20 000	Oceanic Bank International 54 CAMCCULL 37 Autres 9	5
<b>National Financial Credit Bank</b> DG : CHEIKH NDIAYE DGA : AKOB GREGORY BANJONG	<b>NFC Bank</b>	5 569	Awanga Zacharia Anyangwo 54,30 MURCAS/FACAS 22,84 Privés camerounais 7,64	13
<b>United Bank for Africa Cameroon</b> DG : TONGAMBOU WEGA G. DGA : UDOM ISONG AMOS	<b>UBA</b>	6 713	UBA Plc 99,99 Autres 0,01	12
<b>BGFIBank Cameroun</b> DG : MASBOU ERIC DGA : BOUM DOLORES	<b>BGFIBank</b>	10 000	BGFI Holding Corporation SA 70,69 Etat camerounais 20,00 Autres 9,31	3
<b>Total : 13 banques</b>		<b>123 766</b>		<b>185</b>

**R.C.A. : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ**

<b>Banques</b>	<b>Sigle</b>	<b>Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)</b>	<b>Répartition du capital (en pourcentage)</b>	<b>Nombre de guichets</b>
<b>Ecobank</b> DG : ASSOSSOU CHRISTIAN ERIC DGA : YAMINDJI CELESTIN	<b>Ecobank</b>	6 250	Ecobank Transnational Inc 75 Privés Centrafricains 20 Etat centrafricain 5	12
<b>Banque Populaire Maroco-Centrafricaine</b> DG : TAHRI JOUTEI ABDESLAM DGA : ALI CHAIBOU <b>Banque Sahelo-Saharienne pour l'investissement et le Commerce Centrafrique</b>	<b>BPMC</b>	8 127	Banque Centrale Populaire du Maroc 62,5 Etat centrafricain 37,5	3
DG : BARRY GAOUSSOU DGA : WADA ADEL MOUFTHA	<b>BSIC-RCA</b>	7 000	BSIC-Tripoli 99,98 Autres 0,02	3
<b>Commercial Bank Centrafrique</b> DG : TAGATIO	<b>CBCA</b>	10 000	Etat centrafricain 57,37 KAMACH Joseph 26,23 CFH Luxembourg 12,33 Autres 4,07	4
<b>Total : 4 banques</b>		<b>31 377</b>		<b>22</b>

## CONGO : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
<b>Crédit du Congo</b> ADG : KETTANI ABDELLAHAD DGA : PECKSTADT JEAN T.	<b>CDCO</b>	5 011	Attijariwafa Bank 91 Etat congolais 9	8
<b>La Congolaise de Banque</b> DG : EL MASLOUMI YOUNES DGA : BENABDENNBI ABDELHALIM	<b>LCB</b>	10 000	Hubert Pendino 29 Bijouterie B. Beltrando 27 BMCE Bank 25 Etat congolais 11 Raymond IBATA 4 Southern Cross Finance 4	14
<b>BGFIBANK Congo</b> DG : OBIANG ONDO NARCISSE DGA : GUYON ERIC	<b>BGFIBANK Congo</b>	10 000	BGFIBANK 60 SCIPA S.A. 25 Delta Synergie 10 Succession Lucie Bongo 5	3
<b>Banque Commerciale Internationale</b> DG : MERLOT ALAIN DG : BONNE CLAUDE FRANCOIS	<b>BCI</b>	5 000	BPCE IOM 99,98 Autres 0,02	17
<b>ECOBANK</b> DG : NOULEKOU KOMI LAZARE DGA : PENDI-BISSEYOU SYLVAIN	<b>Ecobank</b>	6 250	ETI 89,20 Autres 10,8	5
<b>Banque Congolaise de l'Habitat</b> DG : GUIZANI FADHEL DGA: DOUMA CHRISTOPH A.	<b>BCH</b>	5 000	Etat Congolais 41 Société MOREL et PROM 10 Banque de l'habitat de Tunisie 7 BDEAC 4 PAPN 4 BAD 15 Groupe MED 10 Société Bâtir 9	3
<b>United Bank for Africa Congo SA</b> DG : FANNY SIAKA DGA : GONGARAD-NKOUA	<b>UBA</b>	10 000	UBA PLC 99,99 Autres 0,01	1
<b>Total : 7 banques</b>		<b>51 261</b>		<b>51</b>

## GABON : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	<i>Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)</i>	<i>Répartition du capital (en pourcentage)</i>		<i>Nombre de guichets</i>
<b>Banque Gabonaise de Développement</b> DG : OWONO MBA ROGER DGA : EFUA FULGENCE PACÔME	<b>BGD</b>	25 200	Etat gabonais	69,01	10
			AFD	11,40	
			BEAC	8,00	
			D.E.G.	7,80	
			Autres	3,79	
<b>Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon</b> DG : AYO-IGUENDHA CLAUDE DGA : DUBOIS MICHEL	<b>Bicig</b>	18 000	BNP Paribas	46,67	17
			Privés gabonais	26,98	
			Etat gabonais	26,35	
<b>BGFIBANK</b> DG : LABONTE JEAN LUC DGA : MANON PATRICIA	<b>BGFIBANK</b>	53 768	BGFI Holding Corporation	99,99	7
			Autres	0,01	
<b>Banque de l'Habitat du Gabon</b> DG : ONDZOUNGA PACOME RUFIN DGA : MINKO-BIDZA MARGUARET	<b>BHG</b>	11 050	Etat Gabonais	63,35	1
			BGD	20,54	
			OFIDE	4,35	
			CNSS	11,76	
<b>Citibank Gabon SA</b> DG : ANON EDGARD DGA : WEISFLOG JULIETTE	<b>Citibank</b>	17783	CitiBank NA New-York	100	2
<b>Orabank (Ex-Financial Bank Gabon)</b> DG : KANE MAMOUDOU DGA	<b>FBG</b>	5 000 7 400	Financial BC Togo	81,21	2
			Pascaline Mferri Bongo	3,81	
			A. MabikaMouyama	9,52	
			Samuel DossouAworet	3,81	
			Etat gabonais	1,58	
			René Hilaire Adiaheno	0,07	
<b>Union Gabonaise de Banque</b> DG : BENNIS REDOUANE DGA : ALINGUITE PHILIPP	<b>UGB</b>		Attijariwafa Bank	58,71	13
			Etat gabonais	26,09	
			Delta Synergie	5,21	
			Groupe Ogar	4,39	
			BGD	3,75	
			Autres	1,85	



Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
<b>Ecobank Gabon</b> DG : SIATE JEAN-BAPTISTE DGA : GUEDON DESIRE	<b>Ecobank</b>	6 900	ETI 74,99 Privés gabonais 25,01	5
<b>United Bank for Africa Gabon</b> DG : AYO BARRO KATHRYN DGA : RAMBA ETIENNE	<b>UBA</b>	6 981	UBA Plc 100	1
<b>Total : 9 banques</b>		<b>147 084</b>		<b>58</b>

#### GUINEE EQUATORIALE : CAPITAL SOCIAL DES BANQUES EN ACTIVITÉ

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
<b>Banco Nacional de Guinea Ecuatorial</b> DG : VERHEEZEN CORNELIS DGA :	<b>BANGE</b>	7 000	Etat équato-guinéen 35 Banco de Comercio de Filipinas 30 Autres 35	3
<b>BGFIBANK Guinea Ecuatorial</b> DG : MOUNGUENGUI MOUNGUENGUI DGA : BARRY ABDOURAHMANE	<b>BGFIBANK GE</b>	10 000	BGFIBANK GE SA 50 Etat équato-guinéen 15 Obiang Nguema 20 Melchior ESONO EDJO 11,69 Autres 3,31	3
<b>CCEIBANK Guinea Ecuatorial</b> DG: TINDJOU DJAMENI JOSEPH CELESTIN DGA: DORIA LAJAY ALBERTO	<b>CCEI-GE</b>	10 000	Afriland First Bank 52 FMO 14 Etat équato-guinéen 10 Abayak SA 10 Privés équato-guinéens 14	4
<b>Société Générale de Banques en Guinea Ecuatorial</b> DG : MASSEZ BRUNO MARIE DGA :	<b>SGBGE</b>	5 220	Groupe Société Générale 43,89 Etat équato-guinéen 31,8 Proparco 9,54 Obiang Nguema 7,14 Autres 7.63	5
<b>Total : 4 banques</b>		<b>32 220</b>		<b>15</b>

**TCHAD : CAPITAL SOCIAL OU DOTATION DES BANQUES EN ACTIVITÉ**

<b>Banques</b>	<b>Sigle</b>	<b>Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)</b>	<b>Répartition du capital (en pourcentage)</b>	<b>Nombre de guichets</b>
<b>Banque Agricole et Commerciale</b> DG : CHRISTIAN GEORGES DIGUIMBAYE DGA : BAHAR HASSAN DIAR	<b>BAC</b>	3 000	Etat tchadien 100	1
<b>Banque Commerciale du Chari</b> DG : KHALIFA ETTALUA DGA : DAOUD HAMID DABOU	<b>BCC</b>	6 000	Etat tchadien 50 Libyan Foreign Bank 50	5
<b>Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce Tchad-S.A.</b>	<b>BSIC-Tchad</b>	6 000	BSIC Libye 100	5
DG : ADAMOU NAMATA DGA : HISSENE AHMAT SENOSSI <b>Commercial Bank Tchad</b> DG: GALIBERT JEAN PIERRE DGA: ABDELKHADRE MAHAMAT	<b>CBT</b>	10 000	Capital Financial Holding 18,07 Etat tchadien 62,48 CNPS 8,95 Star Nationale 4,20 BDEAC 2,00 Privés tchadiens 1,84 BEAC 0,15 CBC 2,31	3
<b>Ecobank Tchad</b> DG : KERIM MAHAMAT ALI DGA : DABIRE JEAN CLEMENT V.	<b>Ecobank</b>	5 000	Ecobank Transnational Inc.73,43 Holding Cofipa 20,6 Autres 5,97	11
<b>Orabank Tchad (ex-Financial Bank Tchad)</b> DG : DGA : ISTASSE Vincent	<b>FBT</b>	5 000	Financial BC Holding Togo 99,99 Autres 0,01	3

Banques	Sigle	Capital social au 31/12/2011 (en millions de FCFA)	Répartition du capital (en pourcentage)	Nombre de guichets
<b>Société Générale Tchad</b> DG : SIMONNEAU FRANCIS DGA : DANNA ATIM MOUSSA	<b>SGT</b>	5 000	Société Générale Paris 40 Société Générale de Banques au Cameroun 26 Etat tchadien 20 Autres 14	7  2
<b>United Bank for Africa TCHAD</b> DG : SALAMI ALIYU INDA DGA : AKHOUNA KASSER	<b>UBA</b>	7 796	UBA plc 99,97 Anthony ELUMELU 0,01 Emmanuel NNROM 0,01 Rasheed OLAOLUWA 0,01	
<b>Total : 9 banques</b>		<b>47 796</b>		<b>37</b>

## ANNEXE 2 : DONNEES SUR LES SYSTEMES BANCAIRES DE LA CEMAC

### ACTIVITE DES BANQUES

#### Evolution du total de la situation cumulée des banques

<i>(en millions)</i>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Variations 10/11</b>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	2 217 207	2 424 883	2 626 223	2 916 473	3 268 494	352 021	12,1 %
Centrafrique	98 309	113 760	136 144	156 631	182 295	25 664	16,4 %
Congo	524 458	704 758	763 479	1 110 846	1 607 080	496 234	44,7 %
Gabon	1 809 187	1 409 014	1 501 857	1 640 357	2 147 123	506 766	30,9 %
Guinée Equatoriale	597 194	889 444	968 657	1 261 672	1 376 991	115 319	9,1 %
Tchad	301 923	355 060	385 481	497 861	569 403	71 542	14,4 %
<b>CEMAC</b>	<b>5 548 278</b>	<b>5 896 919</b>	<b>6 381 841</b>	<b>7 583 840</b>	<b>9 151 386</b>	<b>1 567 546</b>	<b>20,7 %</b>

#### Evolution des crédits bruts

<i>(en millions)</i>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Variations 10/11</b>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	1 081 924	1 318 402	1 428 650	1 600 577	1 870 819	270 242	16,9 %
Centrafrique	74 763	86 704	92 038	116 059	125 969	9 910	8,5 %
Congo	115 876	202 063	258 945	379 323	544 280	164 957	43,5 %
Gabon	650 896	644 235	681 385	818 414	1 161 108	342 694	41,9 %
Guinée Equatoriale	214 317	420 606	467 253	627 689	790 513	162 824	25,9 %
Tchad	152 937	221 534	256 379	294 957	327 784	32 827	11,1 %
<b>CEMAC</b>	<b>2 290 713</b>	<b>2 893 544</b>	<b>3 184 650</b>	<b>3 837 019</b>	<b>4 820 466</b>	<b>983 454</b>	<b>25,6 %</b>



## Evolution des crédits nets

<i>(en millions)</i>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Variations 10/11</b>	
						<i>en montant</i>	<i>en %</i>
Cameroun	956 799	1 179 930	1 283 496	1 422 875	1 648 927	226 052	15,9 %
Centrafrique	55 863	71 373	77 644	101 088	111 532	10 444	10,3 %
Congo	113 330	199 280	255 047	374 593	537 999	163 406	43,6 %
Gabon	611 787	604 816	646 581	787 025	1 117 182	330 157	42,0 %
Guinée Equatoriale	191 550	388 728	431 822	587 841	745 952	158 111	26,9 %
Tchad	138 301	209 084	239 164	268 628	303 583	34 955	13,0 %
<b>CEMAC</b>	<b>2 067 630</b>	<b>2 653 211</b>	<b>2 933 754</b>	<b>3 542 050</b>	<b>4 465 175</b>	<b>923 125</b>	<b>26,1 %</b>

## Ventilation des crédits par unités institutionnelles

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2009							
Crédits à l'Etat	1 494	16 511	8 307	67 484	1 910	23 708	119 414
Crédits aux entreprises publiques	117 253	1 709	16 816	1 107	21 660	36 515	195 060
Crédits au secteur privé	1 147 804	60 846	226 546	575 428	396 963	161 973	2 569 560
Crédits aux non résidents	115 722	12 485	5 941	30 391	42 845	29 529	236 913
Encours financier des opérations de crédit-bail	32 379	-	-	-	-	-	32 379
Autres créances (valeurs non imputées et créances rattachées)	13 996	488	1 336	6 974	3 875	4 652	31 321
<b>Total</b>	<b>1 428 648</b>	<b>92 039</b>	<b>258 946</b>	<b>681 384</b>	<b>467 253</b>	<b>256 377</b>	<b>3 184 647</b>
2010							
Crédits à l'Etat	7 544	16 964	5 199	196 525	1 323	40 382	267 937
Crédits aux entreprises publiques	117 028	1 639	14 469	12 652	23 959	26 544	196 291
Crédits au secteur privé	1 233 794	84 829	320 712	568 771	541 833	214 264	2 964 203
Crédits aux non résidents	184 078	11 357	32 427	28 529	58 092	10 644	325 127
Encours financier des opérations de crédit-bail	40 859	-	4 910	-	-	-	45 769
Autres créances (valeurs non imputées et créances rattachées)	17 275	1 269	1 605	11 934	2 482	3 123	37 688
Crédits à l'Etat	2 666	22 600	1 381	271 017	5 399	28 347	331 410
<b>Total</b>	<b>1 600 578</b>	<b>116 058</b>	<b>379 322</b>	<b>818 411</b>	<b>627 689</b>	<b>294 957</b>	<b>3 837 015</b>
2011							
Crédits aux entreprises publiques	120 700	2 828	10 250	10 187	26 514	15 741	186 220
Crédits au secteur privé	1 572 869	96 385	451 808	810 703	695 777	272 863	3 900 405
Crédits aux non résidents	102 416	1 812	67 424	52 101	56 670	6 534	286 957
Encours financier des opérations de crédit-bail	46 343	-	6 709	-	-	-	53 052
Autres créances (valeurs non imputées et créances rattachées)	25 823	2 344	6 706	17 099	6 152	4 298	62 422
<b>Total</b>	<b>1 870 817</b>	<b>125 969</b>	<b>544 278</b>	<b>1 161 107</b>	<b>790 512</b>	<b>327 783</b>	<b>4 820 466</b>



### Ventilation des crédits sains à la clientèle suivant la durée initiale (exclu l'encours financier des opérations de crédit-bail et les autres créances)

	Cameroon	Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2009							
Long terme	31 816	2 583	16 572	24 147	1 991	8 259	85 368
Moyen terme	527 043	21 508	111 684	295 409	79 354	50 581	1 085 579
Court terme	421 706	29 210	32 605	155 129	18 905	100 570	758 125
Compte débiteurs	221 269	18 602	92 832	150 688	308 132	65 680	857 203
Total Crédits sains	1 201 834	71 903	253 693	625 373	408 382	225 090	2 786 275
2010							
Long terme	29 040	3 474	12 621	17 476	3 315	12 236	78 162
Moyen terme	501 562	23 782	168 808	458 169	123 563	66 214	1 342 098
Court terme	528 929	38 976	47 926	107 861	214 406	95 680	1 033 778
Compte débiteurs	247 643	32 431	135 678	171 528	238 947	81 901	908 128
Total Crédits sains	1 307 174	98 663	365 033	755 034	580 231	256 031	3 362 166
2011							
Long terme	31 090	2 678	16 358	78 337	12 144	14 115	154 722
Moyen terme	602 607	37 792	236 423	587 545	150 243	102 129	1 716 739
Court terme	622 905	24 242	88 722	150 191	131 794	79 831	1 097 685
Compte débiteurs	265 979	40 383	181 046	280 516	446 351	95 384	1 309 659
Total Crédits sains	1 522 581	105 095	522 549	1 096 589	740 532	291 459	4 278 805

**Evolution des créances en souffrance brutes, créances douteuses brutes de la clientèle et provisions pour dépréciations des comptes clientèle**

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2009							
Créances en souffrance	180 845	19 648	3 918	49 037	54 996	26 636	335 080
Créances douteuses	140 158	15 384	2 866	38 396	40 225	21 439	258 468
Provisions	145 154	14 394	3 898	34 804	35 431	17 215	250 896
2010							
Créances en souffrance	236 311	16 127	7 884	51 445	44 976	35 801	392 544
Créances douteuses	199 178	15 361	4 170	34 580	33 632	31 389	318 210
Provisions	177 702	14 971	4 730	31 389	39 848	26 329	294 969
2011							
Créances en souffrance	277 318	18 530	8 338	47 418	43 830	32 026	427 460
Créances douteuses	229 387	15 774	6 094	36 491	33 467	26 406	347 619
Provisions	221 892	14 437	6 281	43 926	44 561	24 201	355 298



## Dépôts de la clientèle

	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 10/11	
						en montant	en %
Cameroun	1 772 718	1 971 603	2 159 448	2 407 155	2 690 743	283 588	11,8 %
Centrafrique	67 043	74 199	92 698	102 425	116 805	14 380	14,0 %
Congo	446 717	598 759	653 263	934 999	1 389 427	454 428	48,6 %
Gabon	1 384 761	985 955	1 033 987	1 258 405	1 645 323	386 918	30,7 %
Guinée Equatoriale	513 322	784 877	837 816	1 060 501	1 099 828	39 327	3,7 %
Tchad	231 770	268 957	300 850	399 844	435 827	35 983	9,0 %
<b>CEMAC</b>	<b>4 416 331</b>	<b>4 684 350</b>	<b>5 078 062</b>	<b>6 163 329</b>	<b>7 377 953</b>	<b>1 214 624</b>	<b>19,7 %</b>

## Composantes des dépôts de la clientèle

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
Comptes de dépôts à régime spécial	183 790	248	402	22 763	3 066	197	210 466
Comptes à terme	222 672	16 815	80 634	303 587	21 950	19 256	664 914
Comptes à vue	1 641 377	69 376	545 920	672 798	795 852	276 742	4 002 065
Autres comptes	105 359	5 934	25 372	32 422	16 436	4 560	190 083
Dettes rattachées	6 250	325	935	2 417	512	95	10 534
<b>Total</b>	<b>2 159 448</b>	<b>92 698</b>	<b>653 263</b>	<b>1 033 987</b>	<b>837 816</b>	<b>300 850</b>	<b>5 078 062</b>
Comptes de dépôts à régime spécial	186 832	194	739	24 007	4 365	238	216 375
Comptes à terme	313 674	15 178	89 890	373 502	51 508	21 340	865 092
Comptes à vue	1 777 789	82 727	813 745	823 137	967 849	368 021	4 833 268
Autres comptes	122 206	4 200	29 438	34 194	35 665	9 909	235 612
Dettes rattachées	6 654	126	1 187	3 565	1 114	336	12 982
<b>Total</b>	<b>2 407 155</b>	<b>102 425</b>	<b>934 999</b>	<b>1 258 405</b>	<b>1 060 501</b>	<b>399 844</b>	<b>6 163 329</b>
Comptes de dépôts à régime spécial	179 318	254	1 036	19 850	6 327	337	207 122
Comptes à terme	384 298	21 004	125 415	439 371	62 579	30 536	1 063 203
Comptes à vue	1 986 207	86 886	1 216 298	1 131 855	1 008 904	393 157	5 823 307
Autres comptes	133 088	8 385	45 370	49 866	20 459	9 575	266 743
Dettes rattachées	7 832	276	1 308	4 381	1 559	2 222	17 578
<b>Total</b>	<b>2 690 743</b>	<b>116 805</b>	<b>1 389 427</b>	<b>1 645 323</b>	<b>1 099 828</b>	<b>435 827</b>	<b>7 377 953</b>



### Ventilation des dépôts par catégorie de déposants

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
<b>2009</b>							
Dépôts publics	310 615	11 430	15 817	97 287	133 500	65 920	634 569
Dépôts des entreprises publiques	139 426	412	71 068	21 865	37 987	6 836	277 594
Dépôts privés	1 540 987	71 046	530 991	838 984	595 797	183 698	3 761 503
Dépôts des non résidents	56 806	3 551	9 081	41 012	53 583	39 741	203 774
Dépôts non ventilés	111 609	6 259	26 307	34 839	16 948	4 655	200 617
Total	2 159 443	92 698	653 264	1 033 987	837 815	300 850	5 078 057
<b>2010</b>							
Dépôts publics	324 623	12 755	18 934	66 842	114 841	111 196	649 191
Dépôts des entreprises publiques	179 689	1 974	127 965	41 175	63 477	7 996	422 276
Dépôts privés	1 702 264	76 319	746 647	1 071 969	799 318	250 271	4 646 788
Dépôts des non résidents	71 719	7 051	10 828	40 661	46 086	20 136	196 481
Dépôts non ventilés	128 860	4 326	30 625	37 759	36 779	10 245	248 594
Total	2 407 155	102 425	934 999	1 258 406	1 060 501	399 844	6 163 330
<b>2011</b>							
Dépôts publics	333 963	12 735	21 775	97 787	170 434	99 152	735 846
Dépôts des entreprises publiques	293 084	2 548	285 465	31 212	26 189	19 325	667 823
Dépôts privés	1 845 860	87 921	1 018 220	1 394 105	858 702	290 174	5 494 982
Dépôts des non résidents	76 915	4 940	17 289	67 975	22 485	15 377	204 981
Dépôts non ventilés	140 920	8 661	46 678	54 247	22 018	11 797	284 321
Total	2 690 742	116 805	1 389 427	1 645 326	1 099 828	435 825	7 377 953

### Titres détenus par les banques en 2011

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	Variation (%)	Importance (%)
Titres de placement	42 142	3 500	63 288	17 427	-	15 356	141 713	40,9 %	38,9%
Titres de transaction	15 127	119	-	-	-	-	15 246	- 15,2 %	4,2%
Titres d'investissement	89 512	150	11 529	28 993	11 462	6 118	147 764	86,6 %	40,6%
Titres de participation	11 711	147	164	10 880	191	810	23 903	- 16,1 %	6,6%
Titres de l'activité de portefeuille	25 318	-	3 500	1 113	1 702	149	31 782	- 17,3 %	8,7%
Titres en souf france	2 033	472	-	394	-	599	3 498	- 29,8 %	1,0%
<b>Total</b>	<b>185 843</b>	<b>4 388</b>	<b>78 481</b>	<b>58 807</b>	<b>13 355</b>	<b>23 032</b>	<b>363 906</b>	<b>35 %</b>	<b>100,0%</b>

## Détail des opérations de trésorerie et interbancaires au 31 décembre 2011

(en millions)	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC
<b>Emplois</b>	<b>1 183 794</b>	<b>48 883</b>	<b>986 227</b>	<b>888 267</b>	<b>566 830</b>	<b>197 583</b>	<b>3 868 509</b>
Titres de placement et de transaction	56 639	3 500	63 057	17 427	0	13 783	155 873
Opérations au jour le jour et à terme	389 309	1 578	275 234	356 129	170 018	34 731	1 229 454
Dont : Placements à la BEAC	12 537	0	0	13 621	0	4 744	31 026
Opérations interbancaires	262 940	0	134 975	164 922	152 411	28 281	745 924
Autres valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0	676	612
Prêts et comptes à terme - correspondants associés	56 705	1 578	70 128	142 680	15 328	1 000	287 419
Prêts et comptes à terme - correspondants non associés	57 127	0	70 131	34 906	2 279	30	164 473
Opérations à vue	612 690	38 263	607 287	465 367	371 281	123 101	2 209 837
Dont : BEAC Compte-courant	409 904	6 954	404 387	359 295	316 417	75 029	1 564 063
Comptes à vue des correspondants associés	124 161	14 479	74 502	72 047	40 768	12 451	348 344
Comptes à vue des correspondants non associés	70 730	16 830	121 991	34 025	14 096	26 058	273 191
Créances en souffrance nettes	10 943	169	0	0	0	246	11 330
Créances rattachées	1 218	119	856	216	37	148	2 560
Caisse	112 995	5 254	39 793	49 128	25 494	25 574	259 455
<b>Ressources</b>	<b>233 410</b>	<b>16 479</b>	<b>58 800</b>	<b>197 812</b>	<b>53 185</b>	<b>28 311</b>	<b>586 563</b>
Opérations au jour le jour et à terme	100 634	6 070	1 355	58 955	0	15 336	183 738
Dont : Refinancement BEAC	1 500	0	0	0	0	2 450	3 950
Opérations interbancaires	10 500	1 600	0	7 871	0	3 853	23 795
Autres valeurs données en pension	2 791	0	0	167	0	1 689	4 488
Emprunts et comptes à terme - correspondants associés	44 500	340	862	19 033	0	7 343	73 654
Emprunts et comptes à terme - correspondants non associés	41 343	4 130	493	31 884	0	1	77 851
Opérations à vue	131 217	10 373	57 442	138 491	53 149	12 973	400 825
Dont : BEAC Compte-courant	222	53	0	476	0	19	755
Comptes à vue des correspondants associés	43 364	7 296	32 365	92 440	13 646	3 502	192 525
Comptes à vue des correspondants non associés	87 070	3 024	25 077	45 575	39 503	9 452	206 984
Dettes rattachées	1 559	36	3	366	36	2	2 000
<b>Solde de Trésorerie et interbancaire</b>	<b>950 384</b>	<b>32 404</b>	<b>927 427</b>	<b>690 455</b>	<b>513 645</b>	<b>169 272</b>	<b>3 281 946</b>

## Evolution des fonds propres nets réglementaires dans la CEMAC

	2009	2010	2011	Variations	
				en montant	en %
Cameroun	146 213	126 024	99 383	- 26 641	- 21,1 %
Centrafrique	11 963	16 062	25 491	9 429	58,7 %
Congo	46 019	55 502	65 476	9 974	18,0 %
Gabon	170 920	169 154	143 835	- 25 319	- 15,0 %
Guinée Equatoriale	74 589	104 803	133 814	29 011	27,7 %
Tchad	32 327	29 200	60 948	31 748	108,7 %
<b>CEMAC</b>	<b>482 031</b>	<b>500 745</b>	<b>528 947</b>	<b>28 202</b>	<b>5,6 %</b>

**Evolution du niveau moyen du ratio de couverture  
des risques dans la CEMAC**

	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>
Cameroun	11,9	10,9	9,9	7,4	11,2
Centrafrique	16,2	17,3	16,3	16,1	25
Congo	15	16,1	19,9	13,1	9,9
Gabon	17,1	29,7	24,4	22,6	12,4
Guinée Equatoriale	10,4	9,1	23,3	20,2	18,2
Tchad	11,2	13,3	12,1	6,7	19,7
<b>CEMAC</b>	<b>13,6</b>	<b>16,1</b>	<b>17,7</b>	<b>14,4</b>	<b>16,1</b>

**Détail des engagements hors bilan  
au 31 décembre 2011**

<i>(en millions)</i>	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée E.	Tchad	CEMAC	Variation	
								en montant	en %
Engagements sur ordre des correspondants	77	1	0	26	0	1	106	46,4	33,3
Engagements reçus des correspondants	173	8	65	52	72	28	398	- 11,9	- 54
Engagements sur ordre de la clientèle	662	15	128	504	251	184	1 745	26,3	364
Engagements reçus de la clientèle	878	34	312	284	174	86	1 767	7,9	130
Engagements du marché monétaire	4	0	-	-	-	6	10	20,1	1
Engagements reçus de l'Etat et des organismes publics	15	1	-	56	-	18	90	42,7	27
Opérations en devises	246	-	1	864	-	7	1 118	14,8	145
Engagements douteux	262	8	1	27	23	68	390	20,5	66

## RESULTATS DES BANQUES

### Résultats des banques de la CEMAC

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>35 547</b>	<b>11 324</b>	<b>4 510</b>	<b>5 668</b>
Produits des opérations de trésorerie	48 526	23 773	14 822	20 177
Charges sur opérations de trésorerie	12 979	12 449	10 312	14 509
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>15 891</b>	<b>12 567</b>	<b>8 252</b>	<b>12 891</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	16 929	16 776	9 390	13 243
Intérêts sur ressources permanentes	1038	4209	728	1 896
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>211 657</b>	<b>245 759</b>	<b>261 842</b>	<b>337 911</b>
Produits des opérations avec la clientèle	265 625	295 855	312 333	398 384
Charges sur opérations avec la clientèle	53 968	50 096	50 491	60 473
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>206 520</b>	<b>219 447</b>	<b>201 341</b>	<b>246 736</b>
Produits des opérations diverses	231 975	272 077	254 480	303 016
Charges sur opérations diverses	25 455	52 630	53 139	56 280
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>13 973</b>	<b>-10 906</b>	<b>2 964</b>	<b>2 009</b>
Produits des opérations de crédit-bail	53 036	40 823	23 776	30 856
Charges sur opérations de crédit-bail	39 063	51 729	20 812	28 847
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>483 588</b>	<b>478 191</b>	<b>478 909</b>	<b>605 305</b>
Produits accessoires	12 765	18 070	12 524	13 803
Charges de personnel	104 293	108 917	107 346	123 564
Autres frais généraux	134 674	152 471	156 610	205 439
Amortissements nets	31 683	30 102	33 907	32 726
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>10</sup></b>	<b>257 386</b>	<b>234 873</b>	<b>193 570</b>	<b>25 7379</b>
Dotations nettes aux provisions	65 875	86 498	70 336	76 707
<b>RESULTAT COURANT <sup>11</sup></b>	<b>159 828</b>	<b>118 273</b>	<b>123 234</b>	<b>180 672</b>
Pertes et profits nets	- 853	- 504	343	- 4 159
impôts sur les sociétés	57 072	57 073	56 423	69 723
<b>RESULTAT NET</b>	<b>101 903</b>	<b>60 696</b>	<b>67 154</b>	<b>106 245</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	49,42 %	54,66 %	54,19 %	54,4 %

<sup>10</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>11</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

## Résultats des banques du Cameroun

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>12 762</b>	<b>5 111</b>	<b>2 744</b>	<b>1 760</b>
Produits des opérations de trésorerie	16 505	8 560	4 570	4 719
Charges sur opérations de trésorerie	3 743	3 449	1 826	2 959
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 906</b>	<b>5 029</b>	<b>5 443</b>	<b>7 931</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	6 563	5 558	6 069	8 479
Intérêts sur ressources permanentes	657	529	626	548
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>78 103</b>	<b>87 830</b>	<b>92 184</b>	<b>105 043</b>
Produits des opérations avec la clientèle	108 766	116 122	121 799	136 818
Charges sur opérations avec la clientèle	30 663	28 292	29 615	31 775
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>75 681</b>	<b>74 879</b>	<b>81 496</b>	<b>88 833</b>
Produits des opérations diverses	85 730	84 196	104 505	117 425
Charges sur opérations diverses	10 049	9 317	23 009	28 592
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>6 454</b>	<b>6 489</b>	<b>3 250</b>	<b>2 151</b>
Produits des opérations de crédit-bail	28 361	34 342	23 702	27 390
Charges sur opérations de crédit-bail	21 907	27 853	20 452	25 239
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>178 906</b>	<b>179 338</b>	<b>185 117</b>	<b>205 718</b>
Produits accessoires	8 052	9 408	3 619	3 629
Charges de personnel	43 751	44 206	43 832	47 221
Autres frais généraux	58 705	66 968	65 657	93 914
Amortissements nets	12 104	11 733	11 462	12 612
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>12</sup></b>	<b>84 502</b>	<b>77 572</b>	<b>67 785</b>	<b>55 600</b>
Dotations nettes aux provisions	25 786	48 891	31 266	19 354
<b>RESULTAT COURANT <sup>13</sup></b>	<b>46 612</b>	<b>16 948</b>	<b>36 519</b>	<b>3 6246</b>
Pertes et profits nets	- 101	- 2 714	205	- 1 364
impôts sur les sociétés	22 060	20 797	23 583	26 266
<b>RESULTAT NET</b>	<b>24 451</b>	<b>- 6 563</b>	<b>13 141</b>	<b>8 616</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	57,27 %	61,99 %	59,15 %	68,60 %

<sup>12</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>13</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.



## Résultats des banques de la République Centrafricaine

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>110</b>	<b>37</b>	<b>298</b>	<b>14</b>
Produits des opérations de trésorerie	561	375	546	479
Charges sur opérations de trésorerie	451	338	248	465
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>-13</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>133</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	0	18	16	133
Intérêts sur ressources permanentes	13	13	0	0
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>6 925</b>	<b>11 022</b>	<b>11 252</b>	<b>12 777</b>
Produits des opérations avec la clientèle	8 061	12 183	12 554	14 281
Charges sur opérations avec la clientèle	1 136	1 161	1 302	1 504
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>6 215</b>	<b>2 844</b>	<b>3 593</b>	<b>7 359</b>
Produits des opérations diverses	6 494	3 468	4 978	12 930
Charges sur opérations diverses	279	624	1 385	5 571
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits des opérations de crédit-bail	0	0	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>13 237</b>	<b>13 908</b>	<b>15 159</b>	<b>20 283</b>
Produits accessoires	171	67	40	185
Charges de personnel	2 561	3 043	3 152	3 508
Autres frais généraux	4 450	5 046	5 053	6 230
Amortissements nets	800	1 311	1 470	1 510
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>14</sup></b>	<b>6 397</b>	<b>5 886</b>	<b>5 524</b>	<b>9 220</b>
Dotations nettes aux provisions	1 348	1 667	- 131	695
<b>RESULTAT COURANT <sup>15</sup></b>	<b>4 249</b>	<b>2 908</b>	<b>5 655</b>	<b>8 525</b>
Pertes et profits nets	-560	359	- 585	- 73
impôts sur les sociétés	1 218	1 265	1 063	1 566
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 471</b>	<b>2 002</b>	<b>4 007</b>	<b>6 886</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	52,97 %	58,16 %	54,12 %	48,01 %

<sup>14</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>15</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

## Résultats des banques de la République du Congo

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>9 900</b>	<b>2 328</b>	<b>3 549</b>	<b>4 412</b>
Produits des opérations de trésorerie	10 216	2 938	4 992	8 078
Charges sur opérations de trésorerie	316	610	1 443	3 666
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>17</b>	<b>764</b>	<b>674</b>	<b>662</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	17	779	729	729
Intérêts sur ressources permanentes	0	15	55	67
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>14 842</b>	<b>21 928</b>	<b>28 385</b>	<b>38 312</b>
Produits des opérations avec la clientèle	18 789	25 781	32 059	42 482
Charges sur opérations avec la clientèle	3 947	3 853	3 674	4 170
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>31 440</b>	<b>32 197</b>	<b>38 331</b>	<b>42 566</b>
Produits des opérations diverses	33 102	35 039	41 172	49 725
Charges sur opérations diverses	1 662	2 842	2 841	7 159
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>10</b>	<b>354</b>	<b>22</b>	<b>823</b>
Produits des opérations de crédit-bail	159	1 773	74	3 394
Charges sur opérations de crédit-bail	149	1 419	52	2 571
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>56 209</b>	<b>57 571</b>	<b>70 961</b>	<b>86 775</b>
Produits accessoires	237	197	465	396
Charges de personnel	10 465	11 330	12 749	15 908
Autres frais généraux	17 614	19 617	22 648	29 902
Amortissements nets	3 704	3 875	4 506	4 870
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>16</sup></b>	<b>28 367</b>	<b>26 821</b>	<b>31 523</b>	<b>36 491</b>
Dotations nettes aux provisions	1 290	1 653	937	3 642
<b>RESULTAT COURANT <sup>17</sup></b>	<b>23 373</b>	<b>21 293</b>	<b>30 586</b>	<b>32 849</b>
Pertes et profits nets	-623	480	- 933	- 3 364
impôts sur les sociétés	6 072	7 013	8 708	4 688
<b>RESULTAT NET</b>	<b>16 678</b>	<b>14 760</b>	<b>20 945</b>	<b>24 797</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	49,95 %	53,75 %	49,88 %	52,79 %

<sup>16</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>17</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.



## Résultats des banques de la République Gabonaise

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>6 660</b>	<b>1 486</b>	<b>- 471</b>	<b>766</b>
Produits des opérations de trésorerie	13 362	7 022	2 371	4 079
Charges sur opérations de trésorerie	6 702	5 536	2 842	3 313
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>9 456</b>	<b>6 824</b>	<b>2 116</b>	<b>3 902</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	9 534	10 109	2 116	3 902
Intérêts sur ressources permanentes	78	3 285	0	0
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>62 959</b>	<b>63 029</b>	<b>56 770</b>	<b>77 846</b>
Produits des opérations avec la clientèle	76 779	75 543	67 756	94 117
Charges sur opérations avec la clientèle	13 820	12 514	10 986	16 271
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>52 454</b>	<b>65 086</b>	<b>33 981</b>	<b>53 286</b>
Produits des opérations diverses	56 797	70 113	36 157	59 149
Charges sur opérations diverses	4 343	5 027	2 176	5 863
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>7 503</b>	<b>- 17 749</b>	<b>- 308</b>	<b>- 1 019</b>
Produits des opérations de crédit-bail	24 475	4 708	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail	16 972	22 457	308	1 019
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>139 032</b>	<b>118 676</b>	<b>92 088</b>	<b>134 781</b>
Produits accessoires	3 097	5 645	7 005	8 108
Charges de personnel	34 839	34 789	31 939	38 334
Autres frais généraux	29 465	30 947	35 914	41 352
Amortissements nets	9 585	7 501	7 410	7 493
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>18</sup></b>	<b>77 825</b>	<b>58 585</b>	<b>23 830</b>	<b>55 710</b>
Dotations nettes aux provisions	14 191	2 371	8 321	7 493
<b>RESULTAT COURANT <sup>19</sup></b>	<b>54 049</b>	<b>48 713</b>	<b>15 509</b>	<b>48 217</b>
Pertes et profits nets	2 526	2 754	2 537	3 452
impôts sur les sociétés	18 131	16 961	13 670	19 213
<b>RESULTAT NET</b>	<b>38 444</b>	<b>34 506</b>	<b>4 376</b>	<b>32 066</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	46,25 %	55,39 %	73,68 %	59,42 %

<sup>18</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>19</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

## Résultats des banques de la République de la Guinée Equatoriale

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>6 185</b>	<b>2 654</b>	<b>- 1405</b>	<b>- 2 361</b>
Produits des opérations de trésorerie	6 757	3 948	1 929	835
Charges sur opérations de trésorerie	572	1 294	3 334	3 196
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>523</b>	<b>-55</b>	<b>208</b>	<b>1 231</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	813	312	460	1 634
Intérêts sur ressources permanentes	290	367	252	313
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>29 730</b>	<b>40 137</b>	<b>56 139</b>	<b>74 709</b>
Produits des opérations avec la clientèle	32 226	42 580	59 499	79 132
Charges sur opérations avec la clientèle	2 496	2 443	3 360	4 423
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>26 228</b>	<b>27 402</b>	<b>30 476</b>	<b>35 429</b>
Produits des opérations diverses	34 020	60 664	52 166	41 290
Charges sur opérations diverses	7 792	33 262	21 690	5 861
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
Produits des opérations de crédit-bail	41	0	0	30
Charges sur opérations de crédit-bail	35	0	0	18
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>62 672</b>	<b>70 138</b>	<b>85 418</b>	<b>109 110</b>
Produits accessoires	771	2 515	1 256	949
Charges de personnel	5 852	7 704	8 128	8 144
Autres frais généraux	13 264	16 914	17 185	17 964
Amortissements nets	2 104	2 167	2 348	2 549
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>20</sup></b>	<b>44 327</b>	<b>48 035</b>	<b>59 013</b>	<b>81 402</b>
Dotations nettes aux provisions	21 569	22 695	34 279	39 395
<b>RESULTAT COURANT <sup>21</sup></b>	<b>20 654</b>	<b>23 173</b>	<b>24 734</b>	<b>42007</b>
Pertes et profits nets	-860	- 847	- 244	- 3 834
impôts sur les sociétés	6 242	6 822	7 281	13 302
<b>RESULTAT NET</b>	<b>13 552</b>	<b>15 504</b>	<b>17 209</b>	<b>24 716</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	30,50 %	35,10 %	29,63 %	24,44 %

<sup>20</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>21</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.



## Résultats des banques de la République du Tchad

(en millions)

EXERCICE	2008	2009	2010	2011
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE TRESORERIE</b>	<b>- 70</b>	<b>- 292</b>	<b>- 205</b>	<b>1 077</b>
Produits des opérations de trésorerie	1 125	930	414	1 987
Charges sur opérations de trésorerie	1 195	1 222	619	910
<b>MARGE SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>- 205</b>	<b>- 968</b>
Intérêts et dividendes sur opérations financières	2	0	0	0
Intérêts sur ressources permanentes	0	0	-205	968
<b>MARGE SUR OPERATIONS CLIENTELE</b>	<b>19 098</b>	<b>21 813</b>	<b>17 112</b>	<b>29 224</b>
Produits des opérations avec la clientèle	21 004	23 646	18 666	31 554
Charges sur opérations avec la clientèle	1 906	1 833	1 554	2 330
<b>MARGE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>14 502</b>	<b>17 039</b>	<b>13 464</b>	<b>19 263</b>
Produits des opérations diverses	15 832	18 597	15 502	22 497
Charges sur opérations diverses	1 330	1 558	2 038	3 234
<b>MARGE SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>
Produits des opérations de crédit-bail	0	0	0	42
Charges sur opérations de crédit-bail	0	0	0	0
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>33 532</b>	<b>38 560</b>	<b>30 166</b>	<b>48 638</b>
Produits accessoires	437	238	139	536
Charges de personnel	6 825	7 845	7 546	10 449
Autres frais généraux	11 176	12 979	10 153	16 077
Amortissements nets	3 386	3 515	6 711	3 692
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION <sup>22</sup></b>	<b>15 968</b>	<b>17 974</b>	<b>5 895</b>	<b>18 956</b>
Dotations nettes aux provisions	1 691	9 221	- 4 336	6 128
<b>RESULTAT COURANT <sup>23</sup></b>	<b>10 891</b>	<b>5 238</b>	<b>10 231</b>	<b>12 828</b>
Pertes et profits nets	- 1235	- 536	- 637	1 024
impôts sur les sociétés	3 349	4 215	2 118	4 688
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 307</b>	<b>487</b>	<b>7 476</b>	<b>9 164</b>
Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)	53,68 %	54,00 %	58,67 %	54,54 %

<sup>22</sup> Le Résultat brut d'exploitation (RBE), pour les années 2007 à 2009, est obtenu en déduisant du Produit net bancaire (préalablement augmenté des produits accessoires) les charges du personnel et les autres frais généraux. Pour ces années, les amortissements nets n'étaient pas pris en compte dans la détermination du RBE. Pour 2010, le RBE intègre les amortissements nets qui viennent, avec les charges du personnel et les autres frais généraux, en déduction du Produit net bancaire initialement augmenté des produits accessoires.

<sup>23</sup> Le résultat courant correspond, pour les années 2007 à 2009, au Résultat net d'exploitation obtenu en retranchant du RBE les dotations nettes aux provisions et les amortissements nets. Pour l'année 2010, seules les dotations nettes aux provisions ont été déduites du RBE. Les amortissements nets ont déjà été retranchés plus haut pour l'obtention du RBE.

**RENDEMENT MOYEN DES CREDITS, COUT MOYEN DES RESSOURCES  
CLIENTELE ET MARGE D'INTERET**

**RENDEMENT MOYEN DES CREDITS (%)**

	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>	<i>Exercice 2011</i>
Cameroun	9,41	8,25	8,13	7,79	7,60
Centrafrique	11,54	9,3	13,24	10,31	12,80
Congo	15,21	9,3	10,19	8,55	7,90
Gabon	14,27	11,92	11,1	10,05	7,63
Guinée E.	11,17	7,66	9,11	11,10	10,61
Tchad	6,97	9,48	9,22	9,72	10,39
<b>CEMAC</b>	<b>10,95</b>	<b>9,18</b>	<b>9,31</b>	<b>9,11</b>	<b>8,42</b>

**COUT MOYEN DES RESSOURCES CLIENTELE (%)**

	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>	<i>Exercice 2011</i>
Cameroun	2,19	1,56	1,31	1,21	1,16
Centrafrique	2,21	1,53	1,25	1,41	1,29
Congo	0,70	0,66	0,61	0,33	0,30
Gabon	1,81	1,4	1,21	1,16	0,98
Guinée E.	0,48	0,32	2,82	0,38	0,40
Tchad	0,72	0,71	0,61	0,57	0,53
<b>CEMAC</b>	<b>1,59</b>	<b>1,15</b>	<b>1,41</b>	<b>0,91</b>	<b>0,81</b>

**MARGE D'INTERET (%)**

	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>	<i>Exercice 2010</i>	<i>Exercice 2011</i>
Cameroun	7,22	6,69	6,82	6,57	6,43
Centrafrique	9,32	7,77	11,99	8,90	11,52
Congo	14,51	8,64	9,58	8,21	7,60
Gabon	12,46	10,52	9,89	8,89	6,64
Guinée E.	10,70	7,34	6,29	10,71	10,21
Tchad	6,26	8,77	8,61	9,15	9,86
<b>CEMAC</b>	<b>9,35</b>	<b>8,03</b>	<b>7,9</b>	<b>8,20</b>	<b>7,60</b>





**Directeurs de la publication :**

IDRISS AHMED IDRISS  
Secrétaire Général de la COBAC

Rafaël TUNG NSUE  
Secrétaire Général Adjoint

**Comité de rédaction :**

Barthélemy KOUEZO  
Joseph Henry IKORI à YOMBO  
Thierry Vincent de Paul DZOU MBELLA  
Lionel BENINGA  
Dieudonné PANZOU-BAYONNE  
Marcellin GREBABA  
Justin BEM  
Josué Lema DJOBLONA SEKNEWNA  
Richard MBOUMA NDENGUE  
Saintia Svetlana KEGUIRI LENINGA

**Mise en page et Impression :**

BEAC – Service Imprimerie